

**La Base militaire de Valcartier**

**Un mur dans la MRC de la Jacques-Cartier**

◆ La base militaire de Valcartier dresse une muraille à travers le territoire de la Municipalité régionale de la Jacques-Cartier, séparant la population en deux blocs isolés et les obligeant à communiquer par des voies dirigées strictement en direction nord-sud. D'est en ouest, pour rapprocher ces deux secteurs, il s'avère difficile d'ouvrir une brèche dans la barrière d'un champ de quelques kilomètres, servant à l'entraînement des troupes.

par Marcel COLLARD

Dans sa proposition d'aménagement du territoire, la MRC témoigne des retombées économiques considérables de la base militaire et fait part de son désir d'entamer des discussions avec les autorités concernées sur la nécessité d'établir un lien routier pour réunir efficacement les secteurs est et ouest, s'étendant sur 50 km et occupant une superficie de 3,310 km carrés. Le préfet, M. Guy-A. Paquet, fait cependant observer qu'aucun tracé n'a été avancé. Ce sera fait en 1987, une fois que le schéma d'aménagement aura été adopté. Les municipalités devront établir les conditions d'implantation et de localisation du tracé en concertation avec la base de Valcartier. Interrogé par LE SOLEIL, le major Raymond Saint-Amour, chef de la section du génie, à la base, ne connaît pas de précédent à une telle situation. A prime abord, en raison des dangers, il lui semblerait difficile de construire une route qui traverserait ce terrain utilisé dans une proportion d'environ 95 pour 100 à des exercices de tir et des manoeuvres de véhicules lourds.

**Des morceaux rassemblés**

L'ex-conseil de comté de Québec

avait été morcelé par l'inclusion dans la Communauté urbaine de Québec, des municipalités de Lac-Saint-Charles, de Saint-Émile et de Cap-Rouge. Il lui restait celles de Lac-Beauport, les Cantons unis de Stoneham et Tewkesbury et Saint-Gabriel-de-Valcartier, soit une population de 10,000 habitants, à l'est de la base. Avec l'avènement de la MRC, on ajouta Sainte-Brigitte-de-Laval. À l'ouest, suite à certaines dissensions dans le territoire de Portneuf, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac, le Lac-Saint-Joseph et Shannon furent intégrées à la MRC de la Jacques-Cartier, en plus du Lac-Delage.

De chaque côté de la base, les municipalités sont reliées entre elles par un réseau de routes secondaires et de petits chemins. Mais pour se rendre d'est en ouest, par exemple de Valcartier à Fossambault, il faut obligatoirement descendre vers le sud et remonter au nord.

**A long terme**

Nombre de raisons sont avancées pour justifier ce projet d'un lien est-ouest. En plus de rapprocher les gens, cela permettrait l'amélioration de la qualité des services à la population par une certaine centralisation.

Sous un autre aspect, le document précise: "Toutes les municipalités, en principe, sont en faveur de l'implantation par le ministère des Transports, celui du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et la Corporation de la rivière Jacques-Cartier, d'un réseau touristique régional, intégrant la rivière aux infrastructures de chaque municipalité."

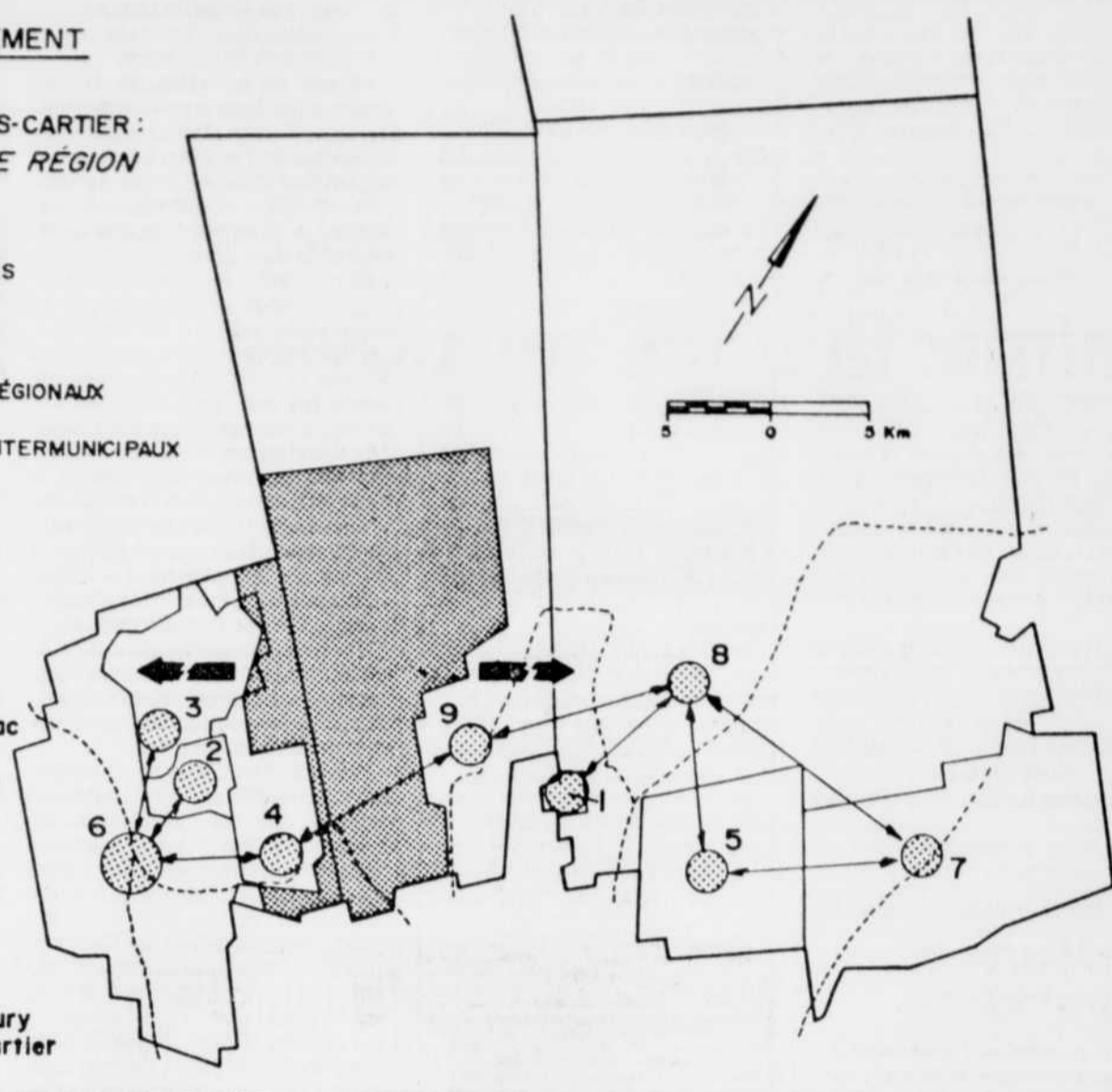
**CONCEPT D'AMÉNAGEMENT**

LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER : DEUX SECTEURS, UNE RÉGION

- CENTRE DE SERVICES
- POINT DE SERVICES
- ↔ LIENS D'ÉCHANGE RÉGIONAUX
- ←→ LIENS D'ÉCHANGE INTERMUNICIPAUX
- AXES RÉGIONAUX
- BASE MILITAIRE

**MUNICIPALITÉS :**

- 1 - Lac-Delage
- 2 - Fossambault-sur-le-Lac
- 3 - Lac-Saint-Joseph
- 4 - Shannon
- 5 - Saint-Dunstan du Lac Beauport
- 6 - Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
- 7 - Sainte-Brigitte-de-Laval
- 8 - Cantons-Unis de Stoneham et Tewkesbury
- 9 - Saint-Gabriel de Valcartier



Dans sa proposition d'aménagement, la MRC de la Jacques-Cartier souhaite discuter d'une voie de communications traversant le ter-

ritoire de la base militaire de Valcartier pour réunir l'est et l'ouest, au lieu d'avoir à contourner par le sud.



La maison qui deviendrait la "maison des citoyens" de Beauport.

**Demande de subvention pour la "maison des citoyens" de Beauport**

◆ L'Association des citoyens de Beauport (ACB) a demandé une subvention dans le cadre du programme fédéral de développement de l'emploi pour faire une étude de faisabilité d'une "maison des citoyens" à Beauport. Cependant, comme les nouveaux programmes défavorisent les groupes sans but lucratif, les dirigeants de l'ACB ont quelques inquiétudes.

par Gérald OUELLET

Cette étude aurait pour but d'évaluer la responsabilité des municipalités face au développement communautaire et d'étudier l'implantation possible de la municipalité de Beauport pour centraliser les différents groupes socio-éco-

nomiques pouvant offrir leurs services aux citoyens avec une plus grande efficacité (aide, conseils, références, etc.). Les modalités de fonctionnement de cette maison seraient également étudiées.

À Beauport, les groupes de loisirs sont fortement soutenus et encadrés par le service des loisirs et parcs de la ville. Les groupes d'animation communautaire ont également besoin de l'appui de la municipalité, mais leur mode de fonctionnement ainsi que la nature de leurs activités font en sorte de conserver une grande autonomie face à l'administration municipale.

Une maison ouverte aux groupes urbains, environnementaux, patrimoniaux, d'habitation, de consommation et autres, devrait donc être gérée coopérativement

par ceux-ci de manière à assurer un fonctionnement équitable tout en éliminant les possibilités d'ingérence.

Les problèmes d'organisation et de fonctionnement d'une telle maison sont complexes et la responsabilité de la municipalité est perçue de façon différente selon les gens concernés. C'est pour ces raisons qu'une étude plus approfondie est nécessaire.

L'ACB compte beaucoup sur cette subvention pour réaliser l'étude dans les délais acceptables. Le projet a été déposé depuis décembre 1985 à la Direction du développement de l'emploi et soumis par la suite à l'attention de la députée de Montmorency-Orléans, Mme Anne Blouin.

**Subventions fédérales à des entreprises de la Beauce**

◆ SAINT-JOSEPH — Quatre entreprises de la Beauce vont recevoir des contributions du ministère fédéral de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) qui atteignent \$381,750 pour la réalisation de projets qui vont nécessiter des investissements d'un peu plus de \$1,5 million et permettre la création de 25 nouveaux emplois.

par Paul-Henri DROUIN

L'annonce de ces subventions a été faite par le député de Beauce aux Communes, M. Gilles Bernier, en mentionnant qu'il s'agit des sociétés Boa Franc, Portes Garaga (2000) Inc., et Garaga Isolation Inc., de Saint-Georges; Les Produits de Bois B.A.S. Inc., de Saint-Théophile; et d'une nouvelle entreprise à Saint-Prospère.

Au niveau de la société Boa Franc qui fabrique des lames de parquet de bois franc pour plancher et des composantes d'escaliers, il s'agit d'un investissement de \$380,000 pour la construction de deux séchoirs à bois à son usine de Saint-Georges. La contribution du MEIR est de

\$95,000 et va permettre d'ajouter deux nouveaux emplois aux 18 existants.

La relocalisation des sociétés Portes Garaga (2000) Inc., et Garaga Isolation Inc., de Saint-Georges, dans de nouveaux locaux qui permettront d'accroître leur capacité de production, est un projet qui se réalisera au printemps au coût d'environ \$700,000 ce qui devrait créer 8 nouveaux emplois. La contribution du MEIR est de \$77,500.

De son côté, la société Les Produits de Bois B.A.S. Inc., de Saint-Théophile, va investir \$310,000 pour l'agrandissement et la modernisation de son usine. Cette entreprise se spécialise dans la fabrication du bardeau de cèdre et produit des pailis à base de résidus de cèdre et d'écorces. Ce projet va permettre la création de 3 nouveaux emplois et la contribution du MEIR est de \$77,500.

Pour l'implantation d'une nouvelle usine de bardeaux de cèdre à Saint-Prospère, M. Gilles Bélanger va investir \$200,000 et permettre la création de 12 emplois au cours des trois prochaines années. La contribution du MEIR est de

\$43,000.

En rapport avec ce dernier projet ceci comprend l'achat de l'ancienne scierie Les Ballots Excelbois et l'achat d'équipements pour fabriquer des bardeaux et des sous-produits.

**Autres emplois:**

Le député de Beauce aux Communes, a également fait part de l'approbation de 8 projets de création d'emplois pour lesquels une contribution gouvernementale totalisant \$296,027 permettra la création de 34 emplois dans huit(8) entreprises de la région pour un total de 1,128 semaines-travail.

Les entreprises concernées sont celles de: Les Cèdres G.R.S. & Fils Inc., de Saint-Georges; Les Escaliers G.L. Inc., de Sainte-Marie; La Vitrierie de Beauce Inc., de Saint-Georges; Ébenisterie Beauce-Centre Inc., de Beauceville; La Fédération des groupements forestiers de Beauce, de Sainte-Aurèle; la Ville de Saint-Georges Ouest; la Corporation du mini-zoo du Parc des Sept Chutes à Ville Saint-Georges Ouest; et les Festivités Western, de Saint-Victor.

**MAIGRIR**

LORSQUE VOUS VOUS JOINDREZ AUX WEIGHT WATCHERS VOUS RECEVREZ UN CADEAU VALANT 11\$

L'agenda de Marilyn et ses recettes favorites 1986 vous sera offert gratuitement lorsque vous joindrez un groupe Weight Watchers du Québec.

L'agenda de Marilyn et ses recettes favorites vous offrent de multiples façons de rendre agréable le programme de contrôle de votre poids. En plus d'une présentation agréable et d'une lecture facile, il vous offre beaucoup d'espace pour y enregistrer le calendrier de vos activités et vérifier votre emploi du temps en un clin d'oeil. Un programme de chaque semaine, vous trouverez une exquisite recette-minuteur.

OFFRE LIMITÉE

WEIGHT WATCHERS. ● Aucun contrat ● Frais d'inscription 15\$  
● Classe hebdomadaire 7\$  
● Total 22\$  
● 1re classe maintenant 22\$

Pour QUÉBEC 651-9224

ACHETEZ 12 SEMAINES POUR LE PRIX DE 10 AVEC LE PLAN SUPER-ÉPARGNE (comportant ou mandat seulement).

NOUVEAU À QUÉBEC!  
**LENTILLES DE CONTACT**  
**TEINTÉES À**  
**PORT PROLONGÉ**

Bleu, jade, aqua, sable, ambre  
pour rehausser la couleur de vos yeux

BLEU OPAQUE VELOUTÉ  
change complètement la couleur de vos yeux

Nous vous donnons une superbe  
trousse de voyage à l'essai de nos  
nouvelles lentilles

Prenez rendez-vous et essayez-les.

**Yves R. Girard**  
Opticien d'ordonnances  
1307, chemin Sainte-Foy  
**681-3578**  
(Face à l'église Saint-Sacrement)

DEVELOPPEMENT DIAPOSITIVES  
**60 MIN.**  
(Fujichrome-Ektachrome)  
**Le Centre Japonais de la Photo**  
Place Fleur de Lys Près entrée no 2  
529-1737

**Clinique Optométrique de Québec**  
**DR YVES BERTRAND**  
Optométriste  
**DR GHISLAIN DIONNE**  
Optométriste  
● Choix de montures ● Examen de la vue ● Verres de contact  
735, Mail Centre-Ville 529-9383



**Hydro-Québec**

**APPEL D'OFFRES**

CDP61081.F  
18 mars 1986

**CHARPENTES ET SUPPORTS EN ACIER GALVANISÉ POUR APPAREILLAGES 230 ET 315 KV**

Garantie de soumission: 40 000 \$

Les conditions du présent appel d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT**  
Direction Achats et Contrats  
855 est, rue Sainte-Catherine  
3e étage  
Montréal (Québec) Canada  
H2L 4P5  
Téléphone: (514) 289-5903

Les soumissions, seront reçues jusqu'à 10 h 30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Seules les personnes physiques ou morales qui ont une place d'affaires au Québec peuvent soumissionner après avoir obtenu le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances. Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le directeur,  
Achats et Contrats  
Michel De Broux

**Hydro-Québec**

**APPEL D'OFFRES**

GEE-86-19007  
pour 10 h 30  
heure de Montréal  
le mardi 1er avril 1986

**Aménagement Manicouagan 5**  
Puissance additionnelle  
**CONCESSION POUR L'EXPLOITATION DU CAMPMENT, DE LA CAFETERIA, DE LA BRASSERIE, DU RESTAURANT, DU DÉPANNÉUR ET DU BUREAU DE POSTE**

Admissibilité:  
Principale place d'affaires  
au Québec  
Garantie de soumission:  
200 000 \$

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25 \$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT**  
Direction  
Achats et Contrats  
Service des contrats  
855, rue Sainte-Catherine est  
3e étage  
Montréal (Québec) Canada  
H2L 4P5

Pour renseignements:  
Téléphone: (514) 289-5903

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur,  
Achats et Contrats  
Michel De Broux

# Les activités ont repris à l'usine Donohue de Clermont

◆ CLERMONT — Le travail a repris normalement hier pour les 500 travailleurs de l'usine de Donohue à Clermont. Depuis samedi, on remet progressivement en marche les machines à papier à la suite d'un accident ayant fait deux morts et trois blessés et de lourds dégâts le 21 février.

par Denis GAUTHIER  
(collaboration spéciale)

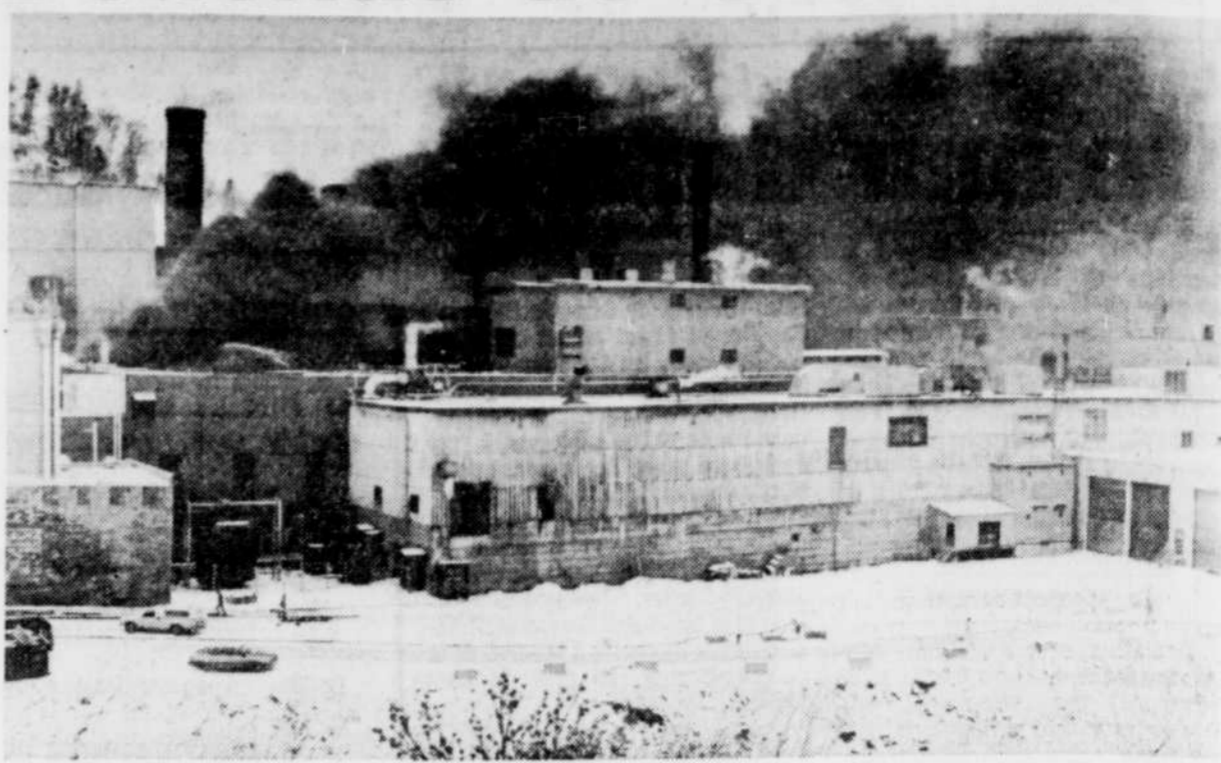
Même si les travaux de reconstruction sont pratiquement terminés, le directeur des relations industrielles de Donohue à Clermont, M. Viateur Camiré, se refuse toujours à faire une évaluation des dégâts, se contentant de dire qu'ils dépassent largement le million de dollars.

On ne connaît toujours pas la cause de ce tragique accident survenu alors que deux soudeurs, Alain Simard et Paul-Emile Gagnon, effectuaient des travaux sur un réservoir à mazout adjacent à l'usine. Les deux hommes ont été soufflés par une explosion tout comme le réservoir sur lequel ils travaillaient.

Dès mardi, la Commission de santé et sécurité du travail (CSST) a commencé à entendre les divers intéressés dans cette affaire pour y faire la lumière. Ces délibérations se déroulent à huis clos au palais de justice de La Malbaie. La CSST doit émettre un rapport contenant certaines recommandations relativement à cet accident.

Le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage, fera également enquête sur ces événements. Me Delage a indiqué qu'il viendrait à La Malbaie au cours du mois d'avril. Des audiences seront publiques, comme l'a réclamé le Syndicat des travailleurs du papier de Clermont (CSN), mais probablement assujetties à une ordonnance de non-publication.

Donohue produit du papier principalement destiné au marché américain. Pour honorer les commandes de ses clients, elle a dû faire appel à ses stocks et à la production de son



Les causes de l'incendie à la Donohue de Clermont sont toujours inconnues. Outre la CSST, le commissaire aux incendies fera aussi une enquête sur l'accident.

usine d'Amos. A Clermont, elle peut produire entre 5,000 et 6,000 tonnes de papier par semaine.

La compagnie est en train d'in-

vestir \$170 millions à Clermont pour la construction d'une nouvelle machine à papier ultramoderne. Les travaux sont en cours depuis quel-

ques mois déjà et ils continuent malgré cet accident qui n'a aucune conséquence sur cet investissement.

## Baie-Comeau: les ouvriers de la Société Reynolds s'attendent à un lock-out

◆ BAIE-COMEAU — Les travailleurs de la Société canadienne de métaux Reynolds à Baie-Comeau s'attendaient hier soir devoir faire face à un lock-out aux petites heures ce matin.

par Marc SAINT-PIERRE

Nos pancartes sont prêtes, a in-

diqué en début de soirée un porte-parole du Syndicat des employés de l'aluminium (CSN).

Le torchon brûle entre Reynolds et ses 1,400 travailleurs assignés à la fabrication d'aluminium qui revendiquent le renouvellement de leur contrat collectif de travail échu depuis le 31 décembre.

impose un lock-out, a expliqué une source syndicale. Ceci pour des raisons techniques parce que l'arrêt d'une aluminerie se doit d'être fait par étapes.

Il en avait coûté cher à Reynolds pour s'être laissée prendre par un débrayage "sauvage" dans les années soixante.

Chez Reynolds, un porte-parole s'est refusé à tout commentaire. "Aucun commentaire, aucune information, on est en négociation", a indiqué cette source hier soir.

Du côté syndical, on a nié que des négociations soient en cours. On a affirmé en revanche qu'une ultime rencontre de conciliation tenue samedi s'est close sur une fin de non recevoir de Reynolds.

**SOMHAC**  
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION CHAMPLAIN

**R-85.17 PROJET DE RECYCLAGE "35, SAULT-AU-MATELOT, QUÉBEC"**

La Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC) recevra des soumissions pour la construction de trente et un (31) logements dans un bâtiment de cinq (5) étages situé au 35, rue Sault-au-Matlot, Québec, sur les lots 2197, 2198, 2198-A et 2199 du quartier St-Pierre, ainsi que pour l'aménagement des espaces adjacents.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les documents de soumission complets seront disponibles à partir du jeudi 6 mars 1986, aux heures de bureau et sur un préavis de vingt-quatre (24) heures de l'entrepreneur-soumissionnaire, au bureau des architectes Régin et Rodrigue, 871, avenue Moncton, Québec G1S 2Y4, téléphone (418) 683-1751, moyennant un dépôt non remboursable de cent dollars (100.00\$) sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Des séries complètes de plans et devis seront à la disposition des intéressés pour fins de consultation aux bureaux de l'Association de la construction de Québec et de l'Association régionale de l'APCHQ.

Les entrepreneurs sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé d'un montant équivalant à dix pour cent (10%) du total de la soumission et émis à l'ordre du propriétaire, la Société municipale d'habitation Champlain, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant et valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions seront remplies sur la formule dûment préparée à cet effet et remises (l'original et deux (2) copies) dans une enveloppe cachetée portant la mention "SOUMISSION PROJET R-85.17, 35, Sault-au-Matlot, Québec", et adressées à la Société municipale d'habitation Champlain, 2, avenue Chauveau, Rez-de-chaussée, Québec (Qué.) G1R 4J3.

Les soumissions seront reçues à l'endroit ci-haut mentionné, jusqu'à quinze heures (15h00) (heure en vigueur localement), le 25 mars 1986, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure. Veuillez noter que les bureaux de la société sont fermés de 12h00 à 13h30.

**AVIS AUX SOUS-TRAITANTS:**

Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au bureau des soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 20 mars 1986, à quatorze heures (14h00), et leurs soumissions doivent être valables soixante-cinq (65) jours après leur dépôt. Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

La Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC) s'engage à n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le directeur général  
Michel Beaumont, ing.

Le 25 février 1986

**VILLE DE BEAUPORT**

**AVIS DU DÉPÔT DE L'ANNEXE À LA LISTE ÉLECTORALE AYANT TRAIT AU RÉGLEMENT NUMÉRO 86-660**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que l'annexe à la liste électorale est maintenant déposée au bureau du soussigné, pour les locataires résidant dans la Ville de Beaufort à la date du 25 février 1986.

Le conseil a adopté, le 25 février 1986, le règlement numéro 86-660 amendement le règlement d'urbanisme numéro 77-080, dans le but de modifier certaines dispositions de portée générale, ayant trait aux définitions, aux conditions d'obtention d'un permis de construction, aux emplacements dérogatoires, à la classification des usages, aux bâtiments accessoires, au stationnement, aux clôtures, haies et murs, aux logements au sous-sol, aux matériaux de revêtement des bâtiments, à l'implantation des bâtiments, aux enseignes et aux usages domestiques. Ce règlement introduit, également, des nouvelles normes concernant les piscines couvertes, les antennes, les enseignes amovibles, les murs de soutènement et talus et l'entreposage du bois de chauffage.

Toute personne, société commerciale ou association, qui est locataire d'un immeuble dans la ville de Beaufort, a droit d'être inscrite sur l'annexe à la liste électorale, lors de la révision à ce droit.

Prenez avis que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites, par écrit et transmises au bureau de la municipalité, dans les cinq (5) jours de la publication du présent avis.

Prenez, également, avis que la séance du bureau de révision de l'annexe à la liste électorale aura lieu à l'hôtel de ville, 577, avenue Royale, Beaufort, le 18 mars 1986, Beaufort, le 18 mars 1986 à dix-neuf (19) heures.

Donné à Beaufort, ce vingt-septième jour du mois de février mil neuf cent quatre-vingt-six.

Le Greffier de la ville  
JACQUES SIMONEAU, o.m.a.

**VILLE DE QUÉBEC**

**TRAVAUX D'ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS 1986**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées "TRAVAUX D'ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS 1986" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, bureau 216, Québec, seront reçues jusqu'au lundi 17 mars 1986, à quatorze heures quinze (14h15), heure locale.

Les intéressés peuvent se procurer les documents pertinents à la Division des approvisionnements et inventaires, située à l'Hôtel de Ville de Québec, 2, rue Desjardins, (bureau 405), 4e étage. Ils pourront aussi obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de la Division, au numéro de téléphone: 691-6242.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau du greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45. Les personnes intéressées à assister à l'ouverture des soumissions pourront le faire en se rendant au bureau du greffier, bureau 216, à la date et à l'heure qui marqueront l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE,  
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

Québec, le 25 février 1986

**SERVICE DE L'INGÉNIERIE CONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET BORDURES 1986**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et endossées "OFFRES POUR LA CONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET BORDURES POUR 1986" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues comme suit:

— Contrat secteurs Sud et Est  
Jusqu'au mardi 18 mars 1986, à quatorze heures quinze (14h15), heure locale.

— Contrat secteurs Nord et Ouest  
Jusqu'au vendredi 21 mars 1986, à quatorze heures quinze (14h15), heure locale.

Une garantie de soumission au montant de 50 000,00\$ est exigée pour chacun des contrats.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission au secrétariat du Service de l'ingénierie, situé au 65, rue Ste-Anne, 9e étage, moyennant un dépôt de vingt-cinq dollars (25.00\$) remboursable seulement à ceux qui auront présenté une soumission conforme et qui auront retourné les documents en bon état, dans un délai de quinze (15) jours ouvrables après l'ouverture des soumissions. Ils peuvent aussi obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de la Division des réseaux, au numéro de téléphone 691-2363.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45. Les personnes intéressées à assister à l'ouverture des soumissions pourront le faire en se rendant au bureau du Greffier aux dates et aux heures qui marquent l'expiration des délais accordés pour l'entrée des soumissions. La Ville ne s'engage à accepter ni les plus basses, ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE  
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

Québec, le 24 février 1986

**Ville de CHARLESBOURG**

**CONTRAT 86-AE-02 APPEL D'OFFRES**

Avis vous est par la présente donné que des soumissions cachetées et marquées: "Soumission pour des extensions aux réseaux d'aqueduc et d'égouts - Contrat 86-AE-02" et adressées au greffier de la ville, 7575, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, seront reçues d'aujourd'hui jusqu'au jeudi 13 mars 1986 à 16 heures.

Les soumissionnaires pourront obtenir une copie des plans et devis en s'adressant au bureau du Service technique, 167, 76e Rue est, Charlesbourg, et en y déposant une somme de cent dollars (100.00\$) remboursable par la Ville lors du retour des plans et devis en bon état par le soumissionnaire dans les quinze (15) jours suivant la date de réception des soumissions.

Pour être valide, toute soumission devra être faite sur les formules fournies avec les plans et devis et être accompagnée des documents requis à l'article 7 du devis général ainsi que d'un dépôt de garantie au montant de vingt mille dollars (20 000,00\$), lequel dépôt doit être fourni sous l'une des deux (2) alternatives suivantes:

1. Un chèque certifié payable à l'ordre de la ville de Charlesbourg tiré d'une banque à charte ou d'une caisse populaire, faisant affaires dans la province de Québec.
2. Un bon ou cautionnement de soumission d'une compagnie d'assurances reconnue.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à l'hôtel de ville de Charlesbourg, à 16h05, le jeudi 13 mars 1986. La Ville de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

LE GREFFIER DE LA VILLE  
ROSAIRE GOUBOUT, o.m.a.

Le 3 mars 1986.

**VILLE DE QUÉBEC**

**Avis public**

est, par les présentes, donné qu'à une séance du Conseil municipal de la Ville de Québec, tenue le 24 février 1986, les règlements suivants ont été lus pour la première fois:

**3149** — Décrétant l'exécution de divers travaux d'ouverture et de prolongement de rues et d'installation de services municipaux pour l'année 1986 au coût de 4 731 000\$, la Ville devant défrayer une part de 1 765 000\$, compte tenu d'une participation des promoteurs et propriétaires riverains de 2 966 000\$ qu'elle doit recevoir ainsi qu'un emprunt nécessaire à cette fin.

**3150** — Concernant la fermeture d'une partie de la rue de Lachevrotière et le changement d'assiette de la rue du Marché Berthelot.

**3151** — Décrétant l'exécution de travaux de nature capitale pour l'année 1986 au coût de 8 550 000\$, la Ville devant défrayer une part de 7 890 000\$ compte tenu d'une subvention de 660 000\$ qu'elle doit recevoir ainsi qu'un emprunt nécessaire à cette fin.

**3152** — Concernant la fermeture d'une partie de la rue Dorchester.

**3155** — Modifiant le règlement 2937, tel que modifié jusqu'à ce jour, "Décrétant un emprunt de 1 500 000\$ nécessaire à la poursuite de la réalisation du programme connu sous le nom de "Construire à Québec, maintenant" et du programme de subvention pour promouvoir l'installation de système de protection contre l'incendie par gicleur automatique décrété par les règlements 2860 et 2922, tels que modifiés par le règlement 2936".

**3157** — Décrétant l'exécution de certains travaux de nature capitale pour l'année 1986 ainsi qu'un emprunt de 770 000\$ nécessaire à cette fin.

**3158** — Décrétant l'exécution de certains travaux de nature capitale pour l'année 1986 au montant total de 765 000\$ en modifiant les règlements nos 2531, 2746, 2758, 2940, 2981 et 2987.

**3159** — Modifiant le règlement 2474 "Concernant l'urbanisme dans les districts Champlain, St-Roch/St-Sauveur et Limoilou".

Il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau du soussigné durant les heures d'ouverture.

Le Greffier de la Ville  
Antoine Carrier, avocat

Québec, le 25 février 1986.

## Princeville: inquiétudes des citoyens quant à l'élargissement de la 116

Une vingtaine de citoyens de Princeville craignent que le projet d'élargissement à quatre voies de la route 116 entre Plessisville et leur municipalité affecte leur qualité de vie.

par Raymond GAGNE

Ils viennent d'obtenir du ministre de l'Environnement Clifford Lincoln, que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra des audiences publiques relativement aux impacts prévisibles du projet.

Les citoyens ont dit au ministre Lincoln que l'élargissement de la route 116 occasionnera des pertes de terrain, nuira à l'exploitation agricole et à l'élevage.

Ils redoutent surtout que le bruit qui sera occasionné par la circulation affecte sérieusement leur qualité de vie.

Le projet préparé par Transports-Québec consistera à élargir la route sur une distance de 10,1 kilomètres de telle sorte qu'elle comportera quatre voies contiguës.

Sa réalisation imposera un certain nombre d'expropriations, de relocalisation ou de reconstruction d'immeubles et de puits d'alimentation en eau. On devra procéder à des ajustements du réseau de drainage agricole et à de nombreux empiétements sur des terrains résidentiels et commerciaux.

Le président du BAPE, M. André Beauchamp, a dit en conférence de presse, mercredi, que les audiences débiteront le vendredi 5 mars et qu'elles comprendront deux parties. La première sera consacrée à l'information du public, la seconde permettra l'expression d'opinions sur le projet.

Toutes les séances d'audition se tiendront à Princeville.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve  
Clifford LINCOLN

## Québec, patrimoine mondial

# Rien ne doit être négligé

Le Conseil des monuments et sites du Québec se réjouit de voir Québec désormais partie du patrimoine mondial, reconnaissant que "ce site de valeur exceptionnelle est remarquable pour sa situation géographique, son histoire, son architecture et sa trame urbaine".



par Monique DUVAL

Aucune de ces dimensions ne doit être négligée lorsqu'un projet de rénovation, de recyclage, d'insertion architecturale ou de réaménagement urbain se présente, ont déclaré à l'unanimité les membres du conseil réunis en assemblée générale spéciale à Québec.

Le conseil a manifesté sa satisfaction de constater que la ville de Québec elle-même et le ministère des Affaires culturelles, étudiant la question, ont reconnu "que les inventaires archéologiques et architecturaux, la genèse, le développement d'un milieu, la richesse de son paysage urbain, sont des boucliers efficaces contre l'ignorance".

On croit toutefois que l'ensemble des connaissances acquises sur l'arrondissement historique doit être articulé dans un plan directeur et dans une réglementation de nature patrimoniale "si nous voulons que ces connaissances aient un impact sur la conservation et sur la mise en valeur de ces différentes composantes".

Le conseil juge donc primordial que la ville de Québec se dote de dispositions légales pour garantir davantage l'intégrité de ce site. Pour information: Mme France Gagnon-Pratte, vice-présidente du Conseil des monuments et sites du

Québec, C.P. 279, Haute-Ville, Québec G1R 4P8. Tél.: 694-0812.

Si vous aimez la France

Et qui n'aime pas la France?... Chaque année, des milliers de Canadiens et de Québécois, en particulier, se rendent visiter l'un ou l'autre de ces belles régions qui ont nom Touraine, Quercy, Languedoc, Provence ou Côte d'Azur.

Avec l'intérêt accru des Québécois pour la généalogie, l'élément "retour aux sources" s'est ajouté au seul plaisir touristique et de nombreuses associations ont emboîté le pas, organisant des voyages qu'on pourrait qualifier "de familles" en Normandie, dans le Perche, en Poitou, en Charente ou ailleurs.

Or, voilà que grâce à une organisation française celle-là, "France en Poitou-Charente", il sera désormais possible à des voyageurs allant en France d'incorporer, à leur itinéraire, six jours dans cette magnifique région dont la principale ville et sorte de port d'attache est La Rochelle d'où sont partis de nombreux personnages officiels de notre histoire les Mgr de Laval, Jeanne Mance, Jean Talon, Maisonneuve et des centaines de nos ancêtres. Pensons aux familles Chailfou, Trudeau, Levesque, Villeneuve, Fréchette, Dufour pour ne mentionner que celles-là.

Dernièrement, Québec ou plus précisément l'Association Québec-France, recevait la responsable de cette organisation, Mme Paulette Bonnel, qui préside un comité formé de plusieurs personnalités françaises dont le maire de La Rochelle, M. Michel Crépeau, également ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme dans le gouvernement français, Mme Edith Cresson, maire de Châtelleraut, ministre du Commerce extérieur et du Redéploiement industriel et quelques autres.

Ainsi, un itinéraire est proposé: Loudun, Marais poitevin, La Rochelle, Rochefort et Brouage, Cognac, Poitiers-Châtelleraut. Six jours au total et, en chacun de ces endroits, il y aura accueil officiel, visites historiques et touristiques, rencontres, réceptions, réunions sociales et folkloriques, etc.



Plusieurs monuments comme celui-ci se retrouvent dans le Vieux-Québec.

Le programme de six jours peut s'intégrer à un circuit comprenant soit Paris, soit les châteaux de la Loire, soit la Côte d'Azur.

On peut obtenir de l'information en s'adressant à l'Association France-Québec, Maison Fornel, 9 place Pnyale, Québec, G1K 4G2. Tél.: 643-1616. Mme Marjolaine Ricard.

Gagnant du prix Edmond-de-Nevers

Un étudiant de l'université de Sherbrooke, M. Michel Sarra-Bournet, de Hull, est le lauréat du prix Edmond-de-Nevers pour l'année 1986. La nouvelle a été annoncée par M. Fernand Dumont, président de l'Institut québécois de recherche sur la culture, organisme qui est à l'origine de ce concours.

M. Sarra-Bournet est le signataire

d'une thèse portant sur l'"Affaire Roncarelli et la guerre sans merci du Québec duplessiste contre les témoins de Jéhovah, 1946-49".

Le prix Edmond-de-Nevers a pour but d'encourager la classe étudiante à la recherche et est attribué, chaque année, à un étudiant du deuxième cycle ayant présenté dans une université une thèse de maîtrise portant sur la culture, peu importe la discipline.

Le prix, qui sera donné à M. Sarra-Bournet dans le cadre du Salon du livre du Québec qui se tiendra du 22 au 27 avril, consiste en une médaille, oeuvre originale créée chaque année par un artiste québécois.

Trente-huit thèses ont été soumises au jury dont la présidence était assumée par M. Pierre Boudreau, professeur au module de sciences sociales de l'université du Québec à Chicoutimi.

Pour information: M. Léo Jacques, Institut de recherche sur la culture, 93 rue Saint-Pierre, Québec G1K 4A3, tél: 643-4695.

### À COMPTER DU 1<sup>er</sup> MARS 1986

Le taux de rendement des Obligations d'épargne du Québec des trois dernières émissions (Série E-83, E-84 et E-85) a été porté à

# 10% par année

pour une période de trois mois se terminant le 31 mai 1986. Les autres modalités de ces émissions demeurent inchangées.

Les autres émissions en cours

Les émissions de 1978 à 1982 inclusivement continuent de rapporter un intérêt minimum garanti de 10,50 % par année, jusqu'à leur échéance.

les Obligations d'Épargne du Québec

Renseignements

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter toute institution financière autorisée: caisse populaire, banque, courtier, société de fiducie.

Québec

Ville de charlesbourg

### APPEL D'OFFRES

Ré: location d'autobus pour le transport des jeunes aux activités d'été 1986.

La Ville de Charlesbourg demande des soumissions pour la location d'autobus pour le transport des jeunes pour la saison estivale 1986 aux différentes activités de la Ville de Charlesbourg (terrains de jeux, camp de vacances et excursions).

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumission au Service des achats, 7575, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg. Chaque soumission devra être remise au plus tard le 18 mars 1986 au bureau du soussigné au 7575, boulevard Henri-Bourassa à Charlesbourg avant 11 heures a.m.

Lesdites soumissions seront ouvertes publiquement en présence des intéressés le même jour à 11 heures 05 a.m. à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg.

Le transporteur devra obtenir tous les permis nécessaires de la Commission de transport pour chacun des endroits mentionnés sur la présente demande afin de ne pas retarder l'horaire de chacun des voyages et en produire une copie à la Ville, suite à l'adjudication du contrat.

Chaque soumission devra être retournée dans une enveloppe cachetée et portant la mention "Transport des activités pour l'été 1986".

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et se réserve la possibilité d'accorder au plus bas soumissionnaire le transport pour chacune des activités.

Charlesbourg, le 3 mars 1986.

ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.  
Greffier de la Ville

les Annonces classées du Soleil

647-3311

Ville de charlesbourg

### SOUSSION POUR LE VIDANGEAGE DES PUISARDS ET DE BOÎTES DE VALVE POUR L'ANNÉE 1986

#### APPEL D'OFFRES

Avis vous est donné par la présente que des soumissions cachetées et marquées: "Soumission pour le vidangeage des puisards et de boîtes de valve pour l'année 1986" et adressées au Greffier de la ville de Charlesbourg, 7575, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, seront reçues d'aujourd'hui jusqu'au mardi 18 mars 1986 à 16:00 hres.

Les soumissionnaires pourront obtenir une copie des plans et devis en s'adressant au bureau du Service Technique, 167, 76e Rue est, Charlesbourg.

Pour être valide, toute soumission devra être faite sur la formule de soumission fournie à cette fin, être accompagnée des documents requis au devis général à l'article 1, ainsi que d'un chèque certifié à l'ordre de la ville de Charlesbourg pour un montant de deux mille cinq cent dollars (2.500,00\$).

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à l'Hôtel de ville de Charlesbourg à 16:05 heures, le mardi 18 mars 1986.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le 3 mars 1986.

LE GREFFIER DE LA VILLE:  
ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

Ville de charlesbourg

### SOUSSION POUR LE VIDANGEAGE DES PUISARDS ET DE BOÎTES DE VALVE POUR L'ANNÉE 1986

#### APPEL D'OFFRES

Avis vous est donné par la présente que des soumissions cachetées et marquées: "Soumission pour le vidangeage des puisards et de boîtes de valve pour l'année 1986" et adressées au Greffier de la ville de Charlesbourg, 7575, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, seront reçues d'aujourd'hui jusqu'au mardi 18 mars 1986, à 16:00 hres.

Les soumissionnaires pourront obtenir une copie des plans et devis en s'adressant au bureau du Service technique, 167, 76e Rue est, Charlesbourg.

Pour être valide, toute soumission devra être faite sur la formule de soumission fournie à cette fin, être accompagnée des documents requis au devis général à l'article 1, ainsi que d'un chèque certifié à l'ordre de la ville de Charlesbourg pour un montant de deux mille cinq cent dollars (2.500,00\$).

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à l'hôtel de ville de Charlesbourg à 16:05 heures, le mardi 18 mars 1986.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le 3 mars 1986.

LE GREFFIER DE LA VILLE  
ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

### APPEL D'OFFRES

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) demande des offres pour

#### L'ENTRETIEN MÉNAGER DE SON CENTRE D'OPÉRATIONS

Les documents de soumission sont disponibles au bureau du Chef des Approvisionnements, au 720, rue des Rocailles, Québec (Qc) (Tél.: 627-2351).

Toute soumission doit être présentée sur les formules fournies par la Commission, transmise sous enveloppe cachetée et être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission correspondant à dix pour cent (10%) de la valeur de la soumission.

Pour être valablement reçues, les soumissions doivent se trouver au bureau du Secrétaire-conseiller juridique, le 20 mars 1986, au plus tard à 11h00 (heure d'ouverture des soumissions).

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Secrétaire-conseiller juridique  
Ellsabeth RENAUD, avocat  
Le 3 mars 1986

# LA PAGE EDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur  
JACQUES-G. FRANCOEUR  
Rédacteur en chef et Editeur adjoint  
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général  
PAUL-A. AUDET  
Directeur de l'information  
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier  
CHARLES-A. POULIN  
Directeur de l'édition  
JACQUES DUMAIS

## Le meurtre d'un grand démocrate

Le premier ministre de la Suède, M. Olof Palme, tombait sous les balles d'un assassin, au début du week-end. Hier encore, les policiers suédois disaient savoir peu de choses quant à l'identité du meurtrier et aux motifs de son forfait.



par  
Jacques  
DUMAIS

Une chasse à l'homme sans précédent se poursuivait aux quatre coins du pays de la social-démocratie dont les habitants ne semblaient pas, sous le choc, comprendre la signification de ce geste dément ou encore de ce complot aux ramifications obscures.

Un premier constat facile vise les mesures de sécurité manifestement insuffisantes autour d'un chef d'Etat y compris dans l'un des pays les plus pacifiques du globe. Qu'un premier ministre et son épouse puissent circuler sans garde du corps entre un cinéma populaire et une voie publique achalandée, cela tient de l'aventurisme béat. D'autant plus que M. Palme demeurait un personnage très controversé, à domicile davantage qu'à l'extérieur de la Suède, une proie en puissance pour un dément de la rue comme pour un tueur à la solde d'une filière occulte.

En septembre dernier, le gouvernement Palme était réélu de justesse avec sa coalition socialo-communiste. Pour la deuxième fois, depuis le début de la décennie, il évinçait la coalition de centre-droit qui l'avait écarté du pouvoir dix ans plus tôt. Entre-temps, l'Etat-Providence cinquantenaire de la Suède avait été mis en procès tant par la dure récession des dernières années que par les excès réglementaires et bureaucratiques de l'appareil gouvernemental à l'égard des libertés individuelles de chaque Suédois.

On se souvient de la paralysie, le printemps dernier, de tous les services publics du pays, par suite d'une grève de quinze jours des 60,000 fonctionnaires. Ce fut le conflit social le plus important vécu par la Suède dite de la concertation. N'eût été de l'intervention personnelle et inusitée de M. Palme lui-même, devant l'imminence d'élections générales, la position actuelle des sociaux-démocrates — sur la défensive — serait désastreuse.

Les Suédois étaient très attachés à ce travailleur acharné, à ce redoutable debater dont les excès de langage et de comportements, parfois, mettaient en rogne ses interlocuteurs de l'opposition intérieure ou de certains gouvernements étrangers. En ce sens, le parallèle entre M. Palme et notre ex-premier ministre Pierre Elliott Trudeau est d'une saisissante intensité. Tous deux affectionnaient la théorie des contrepois politiques ou les troisièmes voies draconiennes pour dépoliariser à leur manière le "système" national et international.

La social-démocratie a un idéal de justice sociale qui, sur le modèle suédois, notamment, imprégna la plupart des gouvernements occidentaux d'après-guerre. Palme a connu ses plus grandes difficultés justement à une époque encore actuelle où l'endettement des trésors nationaux allié à un certain autoritarisme des programmes sociaux obligea à de sévères remises en question de l'Etat-papa.

Contrairement aux élus américains, européens et même scandinaves (Danemark, Norvège), Palme et ses alliés refusèrent de verser dans le conservatisme anglo-américain.

Dans la lignée de son prédécesseur-protecteur, M. Tage Erlander, et sous l'égide de son probable successeur, M. Ingvar Carlsson, la Suède social-démocrate surviva à M. Palme. C'est que même la coalition conservatrice qui gouverna, de 1976 à 1982, ne put déroger à ce rêve national dit du "statu quo".

Le premier ministre assassiné laisse au monde le souvenir d'un homme profondément engagé dans le désarmement, contre la guerre du Vietnam, l'apartheid en Afrique du Sud, dans une médiation avortée entre l'Iran et l'Irak et dans un combat contre l'exploitation de l'homme par l'homme. Qui dont avait intérêt à éliminer ce géneur de grand démocrate?

### REVUE DE PRESSE

## De l'harmonie

Lorsqu'il s'agit des relations à privilégier entre le Canada et les autres pays de langue française du monde, le premier ministre Brian Mulroney semble adopter des solutions qui tiennent beaucoup plus de la raison que de l'affrontement.

Cela tient probablement au style de politique qu'il a toujours mis de l'avant.

M. Mulroney a fait preuve de bon sens en appuyant sans arrière-pensée le Sommet de la francophonie de Paris.

Le Canada y était présent, comme il se devait, encadré par un Québec serein d'une part et le Nouveau-Brunswick d'autre part.

La question de la francophonie ne fut pas toujours telle qu'elle nous est apparue, cette semaine. L'explication de cette évolution procède d'un recours au bon sens plutôt que d'un accident politique.

A l'époque de Pierre Elliott Trudeau, Ottawa et Québec étaient perpétuellement en conflit à savoir qui devait représenter notre pays au sein du club des nations francophones. M. Trudeau rejetait les prétentions du Québec qui affirmait que sa langue et sa culture en faisaient un choix logique en cette matière.

La raison et le bon sens, qui n'avaient pas droit de cité à l'époque, ont depuis lors permis de résoudre le conflit. Ottawa a seul droit de parole sur les questions de portée internationale tandis que le Québec et le Nouveau-Brunswick peuvent se prononcer sur des questions de langue et de culture. Pour maintenir l'harmonie au sein de la grande famille canadienne, il suffisait simplement de faire preuve de bon sens et de logique.

Aujourd'hui, M. Mulroney parle avec enthousiasme des pays francophones formant une union semblable à celles du Commonwealth des pays de langue anglaise, ce qui donnerait au Canada la possibilité d'étendre ses racines dans les deux sens de sa dualité historique. Qu'avons-nous à craindre?

"Le Commonwealth est une communauté de pays partageant la même langue, les mêmes racines et les mêmes intérêts. Nous sommes tous égaux. Pourquoi ne serait-ce pas la même chose avec l'alliance francophone que nous voulons créer?", affirme M. Mulroney.

Ce nous semble très raisonnable. (15 février)

The Calgary Herald

## SELON UN SONDAGE 38% DES LOGICIELS PARLENT ANGLAIS



### LETTRES AU SOLEIL

## Pour enseigner sans torturer

On rapporte que les jeunes font beaucoup de fautes; on veut imposer une évaluation de la qualité de la langue à la fin du secondaire. C'est sûrement utile de le faire. D'un autre côté, on dirait que l'Office de la langue française se plaît à compliquer les choses. (...)

Je vous propose une petite simulation. Imaginons un élève qui aurait à passer le nouveau test de français de la fin du secondaire en faisant une rédaction sur notre histoire régionale et soulignons quelques difficultés (pour ne pas dire pièges) qu'il pourrait rencontrer. Ainsi, il parlera du musée Louis-Hémon (avec un trait d'union) et de la maison-musée Arthur Villeneuve (sans trait d'union). Quelle est la différence? Le premier est mort et le second est vivant. Et si monsieur Villeneuve venait à mourir entre le moment de la remise du travail et la correction du même travail, devrait-on considérer que l'élève a fait une faute s'il a mis un trait d'union entre Arthur et Villeneuve? Et qu'advient-il de tous les parcs Jean Béliveau (sans trait d'union) à la mort de l'athlète?

Comment parler de la traversée du lac Saint-Jean à la

chouane (avec un e). L'élève parlera sûrement de la région Saguenay — Lac-Saint-Jean (avec un tiret après Saguenay et deux traits d'union par la suite), mais que fera-t-il de la conurbation Chicoutimi Jonquières? Il a le choix: la virgule ou rien; mais pas le tiret ni de trait d'union. Terminons la simulation.

J'enseigne le français au niveau collégial. J'ai le souci de la correction de la langue, j'exige de mes élèves des rédactions sans fautes et je vais même jusqu'à enlever des points pour les fautes. Mais je suis un enseignant et non un tortionnaire. J'ai donc pris la résolution suivante et j'en fais une promesse solennelle: "Jamais je ne donnerai à mes élèves une dissertation sur l'histoire régionale ou le patrimoine culturel régional". Ou si je le fais, je prendrai soin de demander un compte rendu oral.

Est-il vraiment nécessaire

d'augmenter la complexité jusqu'à rendre l'orthographe inaccessible même à ceux qui font profession de l'enseigner? Je vous sais capables, à l'Office, de savantes argumentations et démonstrations. Pourriez-vous venir faire comprendre à mes élèves ces subtilités et surtout les leur faire accepter?

Pour écrire cet article, je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai dû consulter tous mes ouvrages spécialisés et je n'ai trouvé certaines réponses qu'auprès du bureau de l'Office de la langue française. Alors, pour me déculpabiliser, j'ai consulté mes collègues du département. Heureusement pour mon équilibre psychologique, mais malheureusement pour l'orthographe française je n'ai trouvé que des cas semblables au mien.

Roland Bourdeau  
Chicoutimi ou Chikoutimi?

## Si je rencontrais Diogène

Quand on lit l'Actualité on trouve un tas d'histoires là-dans.

L'autre jour, ça parlait de Diogène. Qui connaît Diogène de nos jours? Il paraît que c'était un gars pas mal original qui se promenait, comme ça, dans les rues d'Athènes, avec un fanal allumé en plein jour.

A ce qu'on dit, il cherchait un Homme, un vrai, parfait sur tous les points. Je gagerais ma chemise qu'un homme correct de même, ça se rencontre pas à tous les coins de rue.

Je sais bien que s'il venait au Québec par les temps qui courent, dans nos grands édifices à

bureaux, il en arracherait en tors pour trouver un Homme, un vrai, sans défaut.

Où! si je le rencontrais, disons, dans le quartier des affaires et de la haute finance, je lui dirais bien franchement tout ce que je pense de ces brasseurs d'argent et de mégaprojets. Je lui dirais à Diogène:

"Ecoute, mon vieux, arrête tes rêves et tes chimères! Le temps n'est plus à la philosophie, c'est l'économique qui la remplace. Tu vois que tu gaspilles ta mèche puis ton huile de charbon, par icitte. Parmi tout ce monde-là qui se trémousse pour des piastres depuis l'avènement de Bou-

Source: "Quand j' parle tout eu!", Jean Narrache.

C.A. Poirier  
Saint-Antoine  
Rivière-du-Loup

## Le char

Le type, il repeint son char pour pouvoir le vendre plus cher. Pour le char du PQ, il paraît que la teinte souveraineté-association n'est plus de saison. Depuis belle lurette qu'est tombée "l'association", simple appendice largué à l'époque pour rassurer l'économiste, le businessman et le pouvoir anglo-saxon. Mais voici qu'aujourd'hui, on renonce à toutes ces pompes, oeuvres et maximes sataniques, voire même à la souveraineté. Entendez, par souveraineté, l'indépendance égale l'autodétermination égale l'autonomie égale l'autorité égale la liberté collective du Québec, autrement dit la faculté et la volonté de prendre nos décisions et de décider quelles décisions il nous revient de prendre. A moins qu'à ce récent sommet péquiste, le changement de peinture ne cache les bobos mécaniques du moteur.?

Jean-Louis Leclair  
Saint-Augustin

## Le terrorisme de la télé

Depuis pas mal de temps, je n'ai plus le goût d'allumer la lampe de télé et de me battre. De me battre direz-vous! Eh oui, tout ce que l'on nous fait voir à la télé, que ce soit comme apéritif ou comme digestif c'est de la violence à cent pour cent pur.

Comme la vie n'est pas déjà trop facile à passer au travers, les producteurs et / ou réalisateurs ont tenté le coup en nous en voyant comme dose d'encouragement, plusieurs émissions de nature violente, que ce soit d'ordre physique, mental,

verbal ou autre. Au moins, si c'était à caractère éducatif, préventif. En tout cas, c'est pas pour décourager un voleur, un tueur, un violeur, un tapocheur, etc.

Franchement trop c'est trop! Et que dire des émissions pour enfants comme Astro le petit robot, Bugs Bunny, Road Runner, Batman, etc. Voyez-vous votre enfant se tenant debout sur la lampe du balcon essayant de voler comme Astro ou encore donnant un coup de marteau dans le front de son ennemi? Ouch mes côtes, mes jambes, ma tête.

## Et que dire des bulletins de nouvelles parlant mais surtout visionnant la guerre aux Philippines, l'Éthiopie, les manifs, les meurtres, etc. Et que dire aussi des films de violence jouant à une heure ou les enfants ne sont pas encore couchés?

Franchement, il y a de quoi vomir. Est-ce que vous pacifiste ou guerrier?

Claire Rondeau  
Sainte-Foy

## Les guerriers seront suspendus...

Je n'écris pas cette lettre pour une personne particulière, mais pour le monde en général. Avant tout, je voudrais dire que je ne suis pas un maniaque des guerres nucléaires et que ce sujet m'a toujours effrayé. Je voudrais faire comprendre que l'argent investi dans cette affaire, est un vrai gaspillage. Si un être humain devait actionner la manette, tous les autres pays feraient la même chose, car ils devraient défendre chacun leur cause. Imaginez-vous quel désastre cela produirait: nous pourrions dire que c'est vraiment la fin du monde.

Je suis un jeune homme qui aime bien savoir ce qui se passe dans le monde. Alors, comme bien des gens, j'écoute les nouvelles. L'automne passé, j'ai suivi tous les reportages du voyage du président Ronald Reagan en Russie pour rencontrer Mikhail Gorbatchev, numéro un soviétique. Ils devaient discuter de faire la paix dans le monde. J'aurais bien aimé que ce projet se réalise. Il faut dire, que de plus en plus, ces deux puissants pays communiquent entre eux. Lors de l'explosion de la navette Challenger, le président Ronald Reagan a reçu des sympathies de la

Russie. Vous voyez, ils ne sont pas entièrement ennemis et il serait stupide de faire une guerre nucléaire, alors que ces deux pays construisent leur amitié et leur respect entre eux.

Je me suis toujours demandé le pourquoi d'une guerre nucléaire, pourquoi tuer des millions de personnes et détruire la beauté de la nature, alors que nous pourrions tirer à pile ou face, ou jouer un match de hockey. L'idée est peut-être bizarre, mais nous pourrions empêcher un désastre de se produire. J'espère que cette réflexion fe-

ra comprendre aux gens, que ce ne sont pas des guerres qui vont régler les problèmes entre les pays concernés.

Une guerre, c'est comme deux enfants qui se battent à l'école, pour savoir qui est le plus fort. Ça finit toujours que les deux enfants sont suspendus. Vous voyez, ils ne sont pas plus avancés.

Maintenant, j'espère que vous comprenez que c'est inutile de faire des guerres de tout genre.

Dany Chouinard  
Ville Déjeffe

**MONTREAL**

**L'est de Montréal n'est pas une zone sinistrée**

◆ Claude Piché, 39 ans, grand responsable du développement économique à la ville de Montréal et majordome du sommet économique de la métropole en juin prochain, aimerait bien que les journaux parlent des \$160 millions investis par diverses entreprises depuis 18 mois, précisément dans cette zone réputée sinistrée, l'est de Montréal.

par **Richard DAIGNAULT**



Au cours d'une entrevue, il a dit au journaliste du SOLEIL:

"L'est de Montréal c'est un territoire que les journaux ont stigmatisé comme étant en proie à la désolation."

"Or la réalité c'est que la ville de Montréal est intervenue avec succès dans 37 dossiers de développement industriel, entre juin 1984 et décembre 1985, et plus de 4.000 emplois ont été créés ou maintenus, dans l'est de la ville seulement, et sur une période de 18 mois seulement."

M. Piché est commissaire général de la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal, mieux connue par son sigle: CIDEM.

"Ça n'a pas été dit dans les journaux et je ne leur en fait pas un reproche; je les comprends."

"Mais ça ne veut pas dire que ce n'est pas important. Après tout, c'est vrai quand même, même si les journaux n'en parlent pas..."

"Allez demander aux 900 employés de Macdonald Tobaccos s'ils sont contents de l'investissement de \$50 millions au coin des rues Iberville et Ontario."

"Allez demander aux employés de Johnson and Johnson s'ils sont contents de l'investissement de \$32 millions sur le boulevard Pie-IX."

"Nous on est ravi, surtout que Johnson and Johnson, société de réputation internationale, ont décidé de garder son siège social dans l'est de Montréal."

Souvent, M. Piché s'est fait apostropher au conseil municipal: mais que faites-vous donc pour l'est de Montréal? C'était à l'époque de la fermeture de la compagnie pétrolière Gulf. Mais l'usine en question n'est même pas située sur le territoire de Montréal, mais plutôt dans la ville de Montréal-Est, donc hors de portée de l'action de Montréal.

"Je ne veux pas fendre les cheveux en quatre. Ça nous intéresse ce qui se passe à Montréal-Est, ou Montréal-Nord, ou St-Léonard, ou Ville d'Anjou. Mais il faut comprendre que Montréal, même si c'est une grosse ville, ce n'est pas le gouvernement: Montréal n'a pas de pouvoirs directs, déterminants, sur une foule de choses."

L'avenir? M. Piché estime que Montréal se tire d'affaire remarquablement bien dans les circonstances et il voit l'avenir avec optimisme.

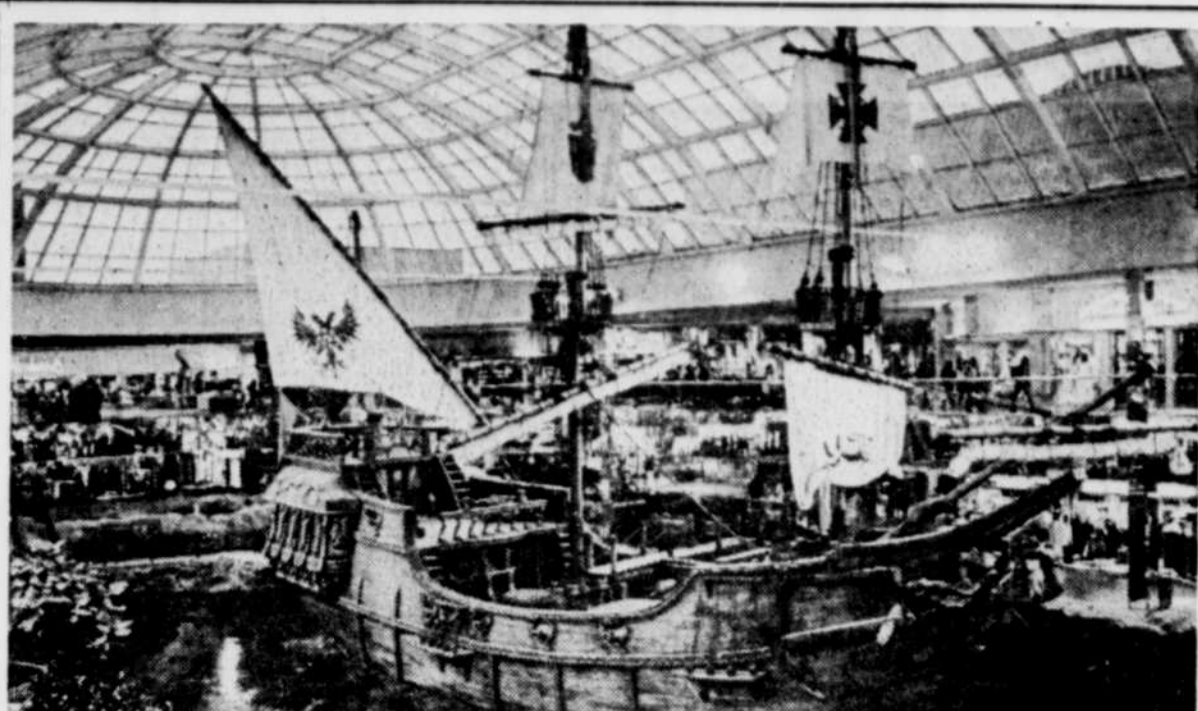
**Montréal éclair**

Pierre Trudeau, redevenu Montréalais depuis sa retraite de la vie politique, s'est remis à l'étude du latin.

C'est ce qu'il a raconté à des anciens amis syndicalistes de l'époque de la grève de l'amiante (1949) qui, comme lui, assistaient à la première de la pièce de théâtre "Charbonneau et le chef."

On lui demandait: qu'est-ce que vous faites maintenant?

"Je m'occupe de l'éducation de mes fils, répliqua-t-il, et j'ai repris ma grammaire latine."



Peut-on imaginer un centre commercial où l'on retrouvait, flottant sur l'eau, une réplique exacte du gallion Santa Maria, de Christophe Colomb? Il suffit d'aller au West Edmonton Mall.

**Le West Edmonton Mall Des idées folles ...mais rentables**

**La construction prochaine d'un parc d'amusement de \$10 millions aux Galeries de la Capitale peut sembler extravagante pour les esprits sceptiques. Mais c'est une formule qui s'avère une réussite inouïe au West Edmonton Mall, en Alberta. Dans un centre plus grand que Place Laurier, Place Sainte-Foy et les Galeries de la Capitale mises ensemble, des promoteurs ont dépensé des centaines de millions pour réaliser l'inconcevable et ils ont gagné leur pari. Erin Ellis, de l'agence Canadascope, s'est rendue au West Edmonton Mall.**

◆ La société Triple Five a investi environ \$1 milliard dans ce qu'elle appelle sans modestie "la huitième merveille du monde" et Deane Eldredge, porte-parole de la compagnie, énonce les statistiques par cœur, même si le centre commercial d'Edmonton possède presque autant de records que Wayne Gretzky, l'étoile de la ville.

par **Erin ELLIS** (collaboration spéciale)

"Nous figurons à trois reprises dans le livre des records Guinness: nous avons le plus grand stationnement au monde (30.000 places), le plus grand centre commercial et le plus grand parc d'attractions intérieur, lance-t-elle. Nous avons 817 commerces en plus de onze grands magasins. Et saviez-vous qu'il y a trois McDonald's dans le centre?"

Mille deux cents personnes travaillent pour Triple Five et les magasins procurent 15.000 emplois, ajoute-t-on. Parmi tout ce monde: deux vétérinaires (pour les tigres du Bengale, les pingouins, les oursins et les oiseaux tropicaux), deux entraîneurs de dachshunds et quarante agents de sécurité.

**L'aspect touristique**

L'administration de West Edmonton Mall comprend un bureau de tourisme et une agence de voyages. "Les touristes dépensent

plus que les autres", souligne Mme Eldredge. Triple Five et la Chambre de commerce d'Edmonton affirment que 40 pour 100 des visiteurs proviennent de l'extérieur de l'Alberta. Le centre commercial aurait accueilli quatre millions de personnes en 1985. C'est presque le double de la population albertaine et, par comparaison, 3,2 millions de touristes ont visité le parc national de Banff!

Le caractère touristique de West Edmonton Mall explique son succès, puisque l'agglomération d'Edmonton compte environ 600.000 habitants.

Les étrangers se rendent à Edmonton pour découvrir Fantasyland et ses manèges, ses montagnes russes, ses voitures tamponneuses, son mini-golf et ses montagnes russes. En dehors de Fantasyland, ils voient des alligators et des requins. Ils se promènent aussi en sous-marins et de temps à autre, ils assistent, en plein cœur du complexe, à un exercice des Oilers d'Edmonton.

Et on dirait toujours que le plus inimaginable reste à venir. West Edmonton Mall complète actuellement un immense parc aquatique comprenant vingt-deux glissoires, des vagues de deux mètres pour le surf, et un immense soleil artificiel permettant de se bronzer sur la plage. L'hôtel Fantasyland suivra à l'automne avec ses 350 "chambres thématiques",

toutes différentes. L'une d'elles va rappeler Rome, par exemple, avec son marbre et ses statues. La chambre hawaïenne aura une chute d'eau. Dans une autre, le client dormira à l'arrière d'un camion! Avec cet hôtel de neuf étages, les 120 restaurants et cantines et la douzaine de salles de cinéma et de boîtes de nuit, les touristes n'auront plus besoin de sortir du centre.

Et malgré toutes ces distractions, les magasins (ouverts le dimanche) font de bonnes affaires. Selon Deane Eldredge, de Triple Five, les ventes annuelles (\$500 par pieds carrés) représentent le double de la moyenne nationale.

**Les autres s'en tirent**

Pour beaucoup de gens de la ville, le "WEM" est trop loin, trop fréquenté, trop bruyant ou simplement trop gros. Les gérants des autres centres commerciaux gardent donc toute leur confiance. Celui du Edmonton Center, Richard Harris, affirme que la moyenne de ventes chez lui était de \$312 en 1985 et que le géant de l'ouest de la ville n'empêche pas les revenus d'augmenter.

La chambre de commerce de la ville, précise que, peu après l'ouverture du dernier agrandissement de West Edmonton Mall, la situation s'est stabilisée pour les autres centres. Southgate et Bonnie Doon auraient connu le meilleur mois de décembre de leur histoire.

Edmonton Center, construit il y a onze ans, vient de compléter une rénovation de \$9 millions. Kingsway Garden Mall, un autre centre important, amorce ses propres travaux d'amélioration. Les directions des deux centres prétendent que ces investissements sont chose normale, après dix ou quinze ans. Westmount, le plus vieux centre commercial de la ville (propriété de Triple Five) vient lui aussi de profiter d'une cure de rajeunissement.

**Des marchands de tapis**

West Edmonton Mall exprime l'imagination et la confiance sans borne des frères Ghermezian. Venus d'Iran en 1959, ils ont ouvert une boutique de tapis à Montréal, avant de se lancer à la conquête de l'Ouest, au potentiel si prometteur.

La ville d'Edmonton leur a accordé d'importantes concessions financières et administratives pour soutenir le projet. A plusieurs reprises, la famille Ghermezian a menacé d'interrompre les travaux ou laissé entendre qu'elle ferait affaire ailleurs si elle n'obtenait pas ce qu'elle voulait. Les promoteurs savaient à quel point le projet était important pour les Albertains. Durant toute la crise pétrolière, cette gigantesque entreprise semblait être la seule à prospérer dans la province.

Aussi énorme soit-il (sa superficie équivaut à quatre terrains de football), le West Edmonton Mall n'a donc rien d'un éléphant blanc et des rumeurs font état d'un autre agrandissement à venir. Les Ghermezian, qui paraissent rarement en public, refusent tout commentaire à ce propos, mais les Edmontoniens qui les connaissent ont appris une chose: de ces gens, ils peuvent s'attendre à tout.

**DOSSIERS**

**Pourquoi revenir au jeûne?**

**Les évêques du Québec viennent de demander aux catholiques de revenir à la pratique du jeûne et de l'abstinence. Une invitation, il faut le dire, qui a reçu un accueil pour le moins partagé... même en ce début de carême. Il serait cependant intéressant de comprendre pourquoi les dirigeants de l'Eglise québécoise proposent maintenant le retour à ce genre de pratique. Jean Martel est allé y voir de plus près.**

◆ Les évêques du Québec viennent de demander aux catholiques d'observer le jeûne et l'abstinence. Cette directive a reçu un accueil mitigé parmi la population. Certains y ont vu le retour à une pratique dépassée. D'autres ont manifesté leur satisfaction, disant que cela n'aurait jamais dû être abandonné. Enfin, il en est qui se sont demandés jusqu'à quel point les catholiques seront fidèles à cette directive.



par **Jean MARTEL**

Voilà autant de points qui méritent considération. Mais, en fait, quelle est la signification que l'Eglise donne au jeûne et à l'abstinence?

Ces pratiques ont toujours été considérées comme des moyens privilégiés et nécessaires dans toute vie chrétienne. Nous avons tous entendu parler des longues périodes de jeûne que s'imposent les moines. Or, ces pratiques ne se retrouvent pas seulement dans la religion catholique. Par exemple, les Baha'is parlent de leur jeûne comme d'un temps fort de leur vie spirituelle et s'y engagent même avec un certain enthousiasme.

**Un pendant à la surconsommation**

Il est un aspect — plus moderne celui-là — de la conception de l'Eglise sur le jeûne et l'abstinence et que les évêques de la région de Québec ont relevé: c'est la réaction à une société de superconsommation qui est en train de briser le ressort du catholicisme en Occident et la prise de conscience de la pauvreté du Tiers-monde.

Pour les évêques, le jeûne et l'abstinence deviennent comme une façon de réagir contre cette société et un moyen d'être en "communion avec les affamés du monde".

Mais pourquoi, depuis une vingtaine d'années, le jeûne et l'abstinence ont-ils pour ainsi dire quitté le profil de la religion catholique? L'abbé Louis-André Naud, directeur de l'Office de la liturgie du diocèse de Québec, y voit deux raisons.

D'abord, selon lui, ces pratiques avaient pris une tournure legaliste. C'était une obligation à remplir, et on s'y pliait à contrecœur. Cela conduisait même à des comportements contradictoires. On s'abstenait de viande le vendredi, mais on se régala d'un homard. L'obligation extérieure était remplie, mais l'invitation à faire pénitence avait pris la clé des champs.

Une deuxième raison que voit M. Naud est l'insistance du concile Vatican II sur la Parole de Dieu. La découverte de la bible aurait pour ainsi dire pris toute la place, reléguant dans l'ombre des aspects plus difficiles. Pénitence, sacrifices... voilà des réalités qui n'étaient plus à la mode. C'était presque aller à contre-courant de la tendance moderne que de demander aux gens de se priver.

Mais les années ont permis aux choses de se décanter. On a compris, selon M. Naud, que c'est en vertu de la Parole de Dieu qu'on fait pénitence. La démarche de conversion est apparue avec plus de netteté.

Cela est tellement vrai que des catholiques se sont mis spontanément à jeûner, le vendredi en particulier, même si cela ne leur était pas demandé. C'est dire que chez eux l'obligation ne l'emportait pas, mais plutôt le désir de conversion.

**Comme un athlète**

En fait, le jeûne et l'abstinence sont des activités qui, même hors de la religion, apparaissent à beaucoup comme nécessaires. Combien de gens suivent un régime pour maigrir? Combien d'athlètes se privent de certains aliments avant de participer à une épreuve? Ces privations sont perçues comme étant de nature à purifier l'organisme et à l'alléger dans des moments où il doit fournir de grands efforts.

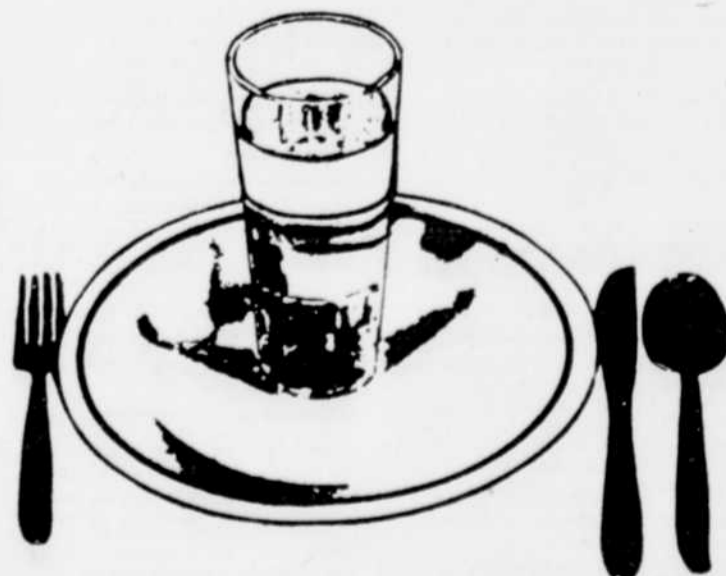
L'Eglise considère que le jeûne et l'abstinence agissent de la même manière dans le domaine spirituel. Le dépliant distribué par les évêques de la région de Québec pour expliquer le sens de ces pratiques parle de "réconciliation" et de "conversion".

Cette démarche, disent les évêques, est nécessaire pour combler "l'écart qui distance le pêcheur du Dieu d'amour". Formule compliquée pour parler du péché.

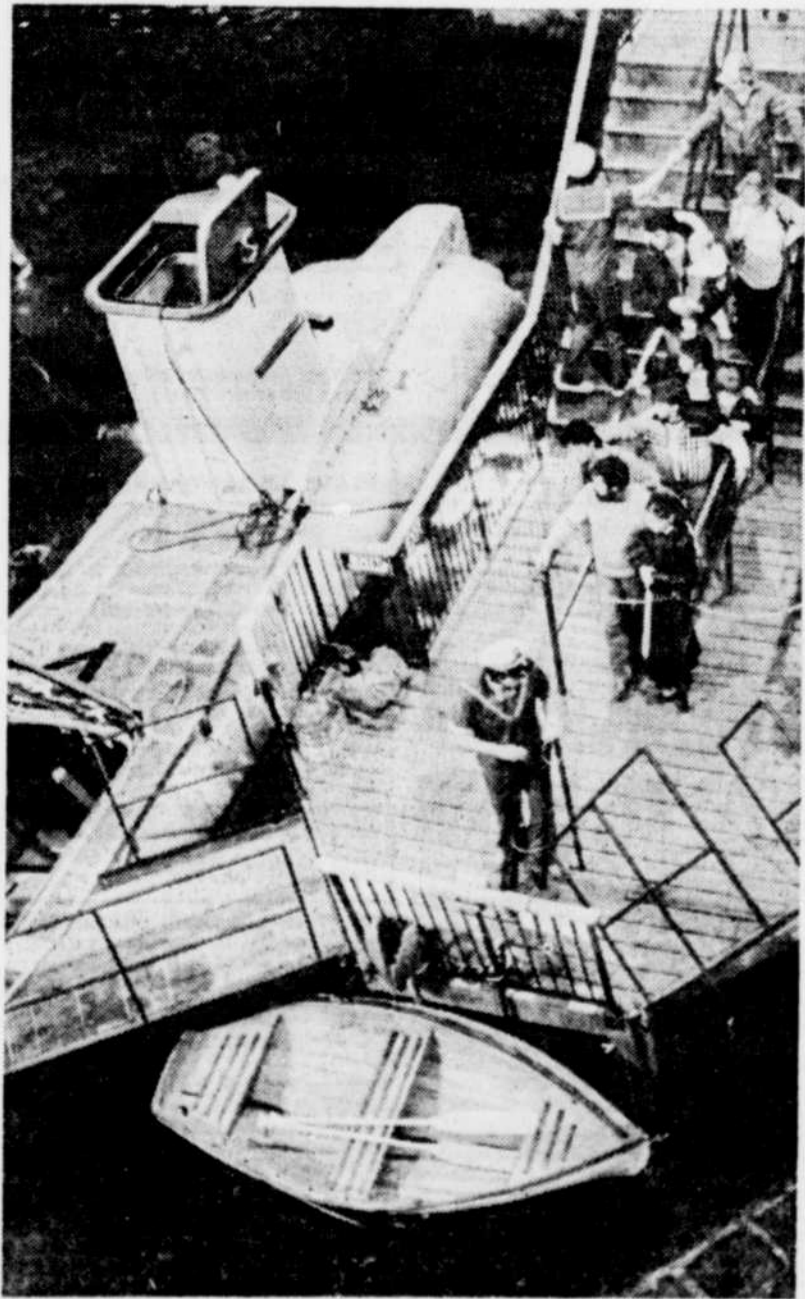
Le jeûne et l'abstinence constituent donc pour l'Eglise les étapes d'une démarche de conversion. Or, cela n'est jamais acquis une fois pour toutes. C'est toujours à refaire. Comme l'athlète qui veut se rendre au fil d'arrivée, le chrétien doit s'entraîner continuellement.

Enfin, la directive des évêques prévoit des "activités de substitution" de quatre types: engagement pour l'apostolat, engagement pour la justice, témoignage et prière.

Selon eux, on n'est pas chrétien uniquement parce qu'on a mangé du poisson le vendredi. En fait, c'est toute la vie qui doit être transformée. Les activités de substitution l'illustrent bien.



Un des objectifs du jeûne: répondre à une société de superconsommation qui est en train de briser le ressort du catholicisme en Occident.



West Edmonton Mall propose des promenades en sous-marin.

# ARTS ET SPECTACLES

## Danse: deux succès boeuf en deux soirs

◆ Deux succès boeuf en deux soirs pour deux différents spectacles de danse, il y a longtemps qu'on avait vu ça à Québec. C'est ce qui est arrivé, ce week-end, avec "Fuego Flamenco", samedi à l'Institut canadien, et avec "Take Five" de Jo Lechay, hier à la bibliothèque de la place Jacques-Cartier.

La performance de la troupe de Jo Lechay est l'un des faits marquants de la saison de danse à Québec. On savait que ce "Take Five", seule pièce au programme, avait dérouté la critique et embarqué le public, récemment à Montréal. On se demandait donc un peu ce que c'était que ce machin. Eh bien, ce machin était du tonnerre: coup de foudre chez les spectateurs!

Pendant une heure, les cinq danseurs ne quittent pas la scène et assument / assouissent toutes leurs fantaisies, dans un non-stop qui tient le public en haleine... et les danseurs hors d'haleine, assez souvent. Une sorte de marathon de danse!

Marie-France Pouliot, Jo Lechay, Sylvain Emard, Alain Guimond et Jenny Lion n'ont pour tout accessoire qu'une stéréo portative qu'ils manipulent à leur guise; ils la mettent en marche, l'arrêtent, se la passent, la font rouler, pour créer différents moments qui n'ont en commun que leur aspect imprévisible et apparemment débridé.

### Marie-France Pouliot

A certains moments, les danseurs exécutent un "chorus line" très rapide; à d'autres, ils improvisent des solos, pendant que les autres regardent et parfois même expriment



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Marie-France Pouliot, que l'on voit ici avec Alain Guimond, a donné une performance absolument remarquable, hier au spectacle de la troupe montréalaise de Jo Lechay.

des encouragements... comme pour le flamenco! L'interaction est très forte entre les danseurs: on se parle, on se crie, on s'enlace, on s'embrasse. De quoi parlerie-t-on? De péchés, de fraises, de sauce à spaghetti japonaise (!), etc., aux moments les plus inattendus.

Dans leurs gestes comme dans leurs paroles, les danseurs font preuve d'une créativité débordante. Tout porte: le public réagit sans arrêt. On s'amuse terrible, sur scène et dans la salle! Mais attention: ces jeux sont de sérieuses et solides performances.

A souligner à grands traits, la prestation hypnotisante de Marie-France Pouliot, qui nous communique son feu dans une extraordinaire beauté formelle!

### Fuego Flamenco

Un public en or pour un spectacle populaire, samedi soir, à l'Institut canadien, où "Fuego" a fait un malheur. A la fin, le public ne voulait pas lâcher la troupe flamenco de Patrick Schupp, dépassée par les événements. Tant et si bien que la cantora Amelia Perez a fait un "Granada" a capella, pour finir...

Il faut dire que pendant toute la soirée, les bailloaras et baillores (danseurs et danseuses), les guitarras (guitaristes) et la cantora ont soulevé un enthousiasme chez les spectateurs.

Tous ces coups de talons, ces roulements de poignets, ces pitos et ces palmas étaient bien envoyés, mais ce succès prouvait surtout qu'il existe à Québec un bon public pour le flamenco... et qu'on l'a négligé. Il ne faut pas se fier aux horaires fantaisistes du "Las Cuevas", ce restaurant de la Grande-Allée qui présente du flamenco...

Régis TREMBLAY

## OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

### CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

**LA BOITE À FILMS** (1044, 3e avenue, L'Amou, 524-3144) Un crime pour une passion (4) 19h15, 14 ans. Le baiser de la femme araignée (3) 21h30. G. Adm: \$3,50, \$2, âge d'or et moins de 14 ans, pour chaque film.

**CANADIEN** (Place Laurier, 656-9922) Taram et le chaudron magique (4) Auj. et demain 13h, 14h40, 16h15, 17h50, 19h30, 21h10. G. Adm: \$3,50 pour les adultes et les 14-17 ans; \$2,50 enfants et âge d'or.

**CANARDIÈRE** (Galerias Canardière, 661-8575) Soleil de nuit (3) 19h, 21h30. G. Adm: \$5,50; \$4,75 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans; \$2,75 âge d'or pour chaque film.

**CARTIER** (1019 rue Cartier, 525-9340) Les câlinoirs (5) 14h. G. Astérix et la surprise de César (4) 16h. G. Le 4e pouvoir (4) 19h15. G. L'effrontée (3) 21h30. G. Adm: \$3,75; \$2, moins de 14 ans et âge d'or. Pour chaque film.

**CINEPLEX ODÉON** (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745) Dauphin: Souvenirs d'Aric (3) 14h, 17h15, 20h20. G. Frontenac 1: Opération beurre de pinottes (4) 13h10, 15h (matinée seulement). Retour vers le futur (3) 16h45, 19h10, 21h20. (soirée seulement). Frontenac 2: V la Schtroumpfs (-) 12h, 13h45, 15h30 (matinée seulement). Vampire, vous avez dit vampire (-) 17h30, 19h35, 21h35 (soirée seulement). 14 ans. Adm: \$5,50; \$4,75 14-17 ans; \$2,75 âge d'or; \$2,50 moins de 14 ans pour chaque film.

**CLAP** (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750) Elsa, Elsa (-) 13h, 19h15. G. L'année des méduses (-) 13h, 17h15, 18 ans. Mask (4) 15h, 21h15, 14 ans. Choose me (3) v.o. avec s.t. français. 15h, 19h15, 14 ans. After hours (3) v.o. 17h15, 14 ans. L'étoile des héros (3) Dolby stéréo. 21h15. G. Adm: \$3,75; \$2, pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans.



La galerie Hugues de la Roche présente ce soir et demain une exposition regroupant des oeuvres de l'école du 19e siècle. Ci-dessus: une huile de Paul Delormoz peinte en 1930.

**GALERIES DE LA CAPITALE** (5401 des Galeries, 628-2455) Salle 1: Mystère Alexina (-) Lun. mar. 13h, 14h45, 16h30, 18h15, 20h, 21h40. Salle 2: Aphrodite (-) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, 18 ans. Salle 3: Le diamant du Nil (4) 19h15, 21h20. G. Salle 4: Trois hommes et un couffin (4) 19h15, 21h15. G. Adm: \$5,50; \$5, 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans. Pour chaque salle.

**LIDO** (Lévis 837-0234). Salle Lévis I, V la Schtroumpfs (-) 13h. Admission spéciale pour ce film \$2,50. Le diamant du Nil (4) 19h15, 21h15. Salle Etchemin 2: Opération beurre de pinottes (4) 13h. G. Admission spéciale pour ce film: \$2,50. Commando (6) 19h30, 21h20, 18 ans. Adm: \$5, \$3,50 étud.; \$2, moins de 13 ans et âge d'or.

**MIDI-MINUIT** (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828) Une blonde enflammée (-) 13h40, 17h05, 20h30. La fille à tout faire (-) 14h50, 18h15, 21h40. Hurlements d'extase (-) 16h, 19h25, 18 ans. Adm: \$5,00.

**PARIS** (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Casse-cou en liberté (6) 13h, 16h20, 19h40. Rocky IV (5) 14h35, 18h, 21h30, 14 ans. Salle 2: Double tranchant (-) 16h10, 20h45. Starman (4) 14h, 18h30, 18 ans. Salle 3: Commando (6) 13h30, 17h25, 21h25. L'emprise (5) 15h05, 19h, 18 ans. Adm: \$5,50; \$3, âge d'or; \$2,50 moins de 14 ans pour chaque salle.

**PLACE QUÉBEC** (525-4524). Salle 1: Lady Jane (-) 18h20, 20h55. Salle 2: Down and out in Beverly hills (-) 19h15, 21h15, 14 ans. Adm: \$5,50; \$5,00 14-17 ans pour chaque salle.

**SAINTE-FOY** (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: L'honneur de Prizzi (3) 13h15, 15h45, 18h15, 20h45. Salle 2: Youngblood (-) 13h, 15h, 17h, 19h05, 21h10, 14 ans. Salle 3: Les dessous noirs (-) 13h05, 15h, 18h55, 21h50. Partouze très spéciale (-) 14h25, 17h20, 20h15, 18 ans. Adm: \$5,50; \$5,00 14-17 ans pour chaque salle. Prix spéciaux en matinée les lun. mer. jeu. ven. \$3,50 jusqu'à 17h.

**SAINTE-ROUALD** (839-6533) Retour vers le futur (3) 19h30. Starfighter (4) 21h15. G. Adm: \$3,50 étud. 14 à 20 ans; \$2, âge d'or et moins de 13 ans.

**UNIVERSITÉ LAVAL**. Cinéma, salle 4461, pavillon Jean-Charles Bonenfant. Les coulisses de l'entraide (-) Édufilm pour l'Office National du Film. L'hésitation et la crainte de ne pas être compris qui vivent tous ceux qui ont besoin d'aide: les Alcooliques Anonymes, les Amis Compassionnés, Vie Nouvelle et les Déprimés Anonymes.

### THÉÂTRE

**LES LUNDIS DE L'INSTITUT CANADIEN**, rue Saint-Stanislas, Vieux-Québec. Ce soir 20h. Albertine en cinq temps de Michel Tremblay par le TPQ.

**SPECIAL FORAÎT-THÉÂTRE EN TOURNÉE DANS LES BRASSERIES**. Des comédies pendant le repas. Programme des semaines à venir. Il est nécessaire de se renseigner et de réserver à l'avance car plusieurs soirs affichent complet. Cette semaine: Chômage, Hôtel National, 288, Notre-Dame, 251 rue St-Pierre, Saint-Raymond, Brasserie La Goulue, 1080, 80e rue est, Charlesbourg, (622-0164). Semaine du 9 mars: Hot dog, Brasserie La Goulue, 1080, 80e rue est, Charlesbourg, (622-0164). Aussi à la Brasserie le Patio, 200 de l'Auvergne, Neufchâtel (843-8265). Semaine du 16 mars: "Ded", Salon Rouge Manoir St-Raymond, 251 rue St-Pierre, Saint-Raymond, (337-2547). Les misères sexuelles des québécois, Brasserie La Goulue, 1080, 80e rue est, Charlesbourg, (622-0164). Semaine du 23 mars: Ca s'peux-tull!, Brasserie La Goulue, 1080, 80e rue est, Charlesbourg, (622-0164). Hot dog, L'annexe, 261 ave. St-Thomas, Ste-Marie de Beauce, (387-3232). Ca s'peux-tull!, Restaurant Bar l'Invitation, 3460 boul. St-François, Jonquières, (547-4674).



Le Colisée de Québec reçoit ce soir le groupe canadien Rush.

**THÉÂTRE DU CONSERVATOIRE**, 11 rue Saint-Stanislas. Tous les soirs 20h30 avec relâche le 4 mars. L'anglais tel qu'on le parle de Tristan Bernard. Mise en scène de Jean Guv. Entrée libre.

**SPECTACLE**  
**COLISÉE DE QUÉBEC**. Ce soir 20h. Rush. Adm: \$17,50. Artistes invités: Marillion.

**BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-ROY**, 350 rue Saint-Joseph est. Place du Village. Secteur des enfants. Auj. 13h30. Atelier pour petit débrouillard avec un adjoint du professeur scientifique. Entrée libre.

**L'EMPRISE**, Hôtel Clarendon, 57 rue Sainte-Anne. Ce soir et demain 22h. Le trio de Marc Vallée aux guitares, Daniel Marcou, contrebasse et François Beausoleil, vibraphone.

**Mode**  
\$3, pour le débat du samedi après-midi. L'accès à l'exposition est gratuit. Rens: 833-8831.

**CARLOS VILLALON**, le maître maquilleur de la Maison Christian Dior et son équipe seront au magasin Eaton de Place Ste-Foy du 3 au 8 mars. Les dames auront la possibilité de se faire maquiller.

**Semaine de musique par ordinateur**  
Lundi le 3 mars  
20h: Atelier "Le synthétiseur numérique Fourier". Invités: Louis Chouinard et Louis N. Bélanger.  
21h30: Atelier "L'ordinateur et l'enseignement de la musique". Invité: Jacques Benoit.  
22h30: Audition de bandes provenant de l'école de musique de l'Université Laval. Adm: \$5, pour toute la soirée.

Anglicane de Lévis  
33 rue Wolfe  
Lévis.  
Admission: \$8, pour les soirs de concert; \$5, pour les soirées d'ateliers.

Tous les jours à compter de 17h et le samedi 14h: Dans la salle d'exposition du Centre d'Art, la maison Louise Carrier située à l'arrière de l'Anglicane. Banque vidéo, discographie et bibliographie des principales publications se rapportant à la musique numérique.

**Anglicane de Lévis**  
33 rue Wolfe  
Lévis.  
Admission: \$8, pour les soirs de concert; \$5, pour les soirées d'ateliers.

**Le Groupe Les Relevailles** organise pour le 22 mars un colloque intitulé "Être parents, ça s'apprend". Cette rencontre s'adresse aux parents d'enfants de 0 à 5 ans. Echanges sur le vécu, témoignages, discussions et ateliers seront le menu de cette journée. En après-midi le Dr Louis Couture, psychanalyste pour enfants entretiendra les participants de l'interaction parents-enfants. Le nombre de place est limité, il faut donc s'inscrire avant le 14 mars au numéro 527-2575. Adm: \$8, par personne ou \$15, par couple. Un service de garderie sera mis sur place.

**Le Comité de loisirs du quartier no. 6 de Saint-Romuald** recherche de nouveaux membres qui apporteront de nouvelles idées. Une réunion dont les principaux points traités seront: l'évaluation de la saison hivernale 85-86 et les prévisions de la saison estivale 86, aura lieu lundi le 17 mars 19h30. Avis à tous ceux qui ont le goût de s'impliquer. Rens: 839-4144.

**Le Groupe Natur-Lait** en collaboration avec l'équipe provisoire CLSC Beauport. Rencontres d'échanges et d'informations pour les mères qui allaitent, tous les premiers lundis du mois de 19h30 à 21h30. Au 265 rue Léveillé, Beauport, quartier Villeneuve. Rens: 663-2711.

**Vacances-Familles Inc.** Ce soir 19h, salle Sainte-Foy, hôtel Holiday Inn de Sainte-Foy. Présentation audio-visuelle à l'occasion de la célébration des fêtes du 15e anniversaire de Vacances-Familles. Au programme: bref historique, liste du réseau d'hébergement, les tarifs, les centres de vacances, les services, etc. Réservation nécessaire: 658-0576. A noter que lors de cette soirée, l'adhésion ou le renouvellement de la carte seront offerts à un tarif symbolique de \$15, soit un rabais de 50%.

**Association Québec-Perche**. Colloque annuel sur les voyages au Perche et en France. Diapositives, photos et plans. Ce soir 20h. Salle 3142, 3e étage, pavillon Casault, Université Laval. Entrée libre. Rens: 653-2137.

**Le cercle de Femères de Charlesbourg**. Réunion mensuelle ce soir 20h. Invitée: Pierrette Bergeron. Sujet: entoilages en couture. Salle de l'école St-Odilon, 160, 80e rue ouest, entrée par la cour arrière de l'école.

**COLLECTE DE SANG**  
Au Centre permanent des donneurs, 325 rue de la Croix-Rouge. Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h.

**Jeudi le 6 mars: Place Val Bélar, boul. Pie XI. De 14h à 17h et 18h30 à 21h.**

**Cours**  
**Maison de la Famille**. Une session "Couple et sexualité" animée par Louise Beauchamps sera offerte samedi le 22 mars de 10h à 22h. Inscription avant le 20 mars en téléphonant au numéro 529-0263. La Maison de la Famille est située au 595, 2e avenue.

**Cours de pré-retraites** à compter du 17 mars à la Polyvalente de l'Ancienne Lorette. Donnée à raison de 2 soirs par semaine, cette session s'adresse aux personnes ou couples qui veulent réfléchir ou s'informer sur différents sujets reliés à leur retraite prochaine. Rens: Monic ou Jacqueline 842-8467.

**Cours de danse de ligne** offert aux 18 ans et plus du secteur de la Haute-Ville. Offerts par les Loisirs Montcalm, ces cours débiteront dans la semaine du 10 mars. Rens: 523-6595.

## LA VIE COMMUNAUTAIRE

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

### BÉNÉVOLES

Loisirs au féminin de l'Association des loisirs Notre-Dame-de-Foy Inc. recherche des dames bénévoles pour s'impliquer sur un bureau de direction. Le travail consiste en la préparation d'une activité par saison et la présence au conseil d'administration une fois par mois. Rens: 653-1786 ou 651-6382.

Le groupe Mammie-Lait est un organisme apportant informations, aides et soutiens aux futurs mamans et mères allaitantes. On demande des femmes ayant vécu une expérience d'allaitement maternel. Communiquer avec Raymond (843-0831) ou Marie-Hélène (843-2819).

### DIVERS

**SEVEC (Société éducative de visites et d'échanges du Canada)** est une société qui organise des visites et des échanges à caractère éducatif, culturel et linguistique entre les jeunes du Canada. On recherche présentement des familles de Québec et des environs, intéressées à accueillir de jeunes visiteurs, pour un ou deux soirs pendant leur séjour. Rens: 694-9182.

**Ordre de la Rose-Croix A.M.O.R.C.** Tous ceux qui ont le goût de l'expression littéraire ou artistique sont invités à la faire sur le thème de "la quête mystique". Le choix des

moyens est laissé à la discrétion des participants. Une présentation publique, dont la forme reste à déterminer, sera organisée dans les mois qui suivront la réception des oeuvres. A noter que les participants doivent assumer les dépenses. Informations: 848-2895.

**Les lundis échiquiens de l'Anglicane**. Tous les lundis 19h30, des jeux d'échecs, de cribble, de backgammon, de scrabble, de dominos et de dames pour les passionnés(es) de jeux. Des tournois seront également organisés dans les prochains mois. Rens: Luc Nolet 833-8831.

**Le Service d'entraide du Patro Roc Amadour** a un urgent besoin de meubles de toutes sortes et en bon état. Si vous désirez faire don de vos meubles, communiquez au numéro 524-5228. On ira les chercher.

**Retraite paroissiale** sous le thème "Terre de rencontre avec Dieu et avec les hommes". Les 3-4 et 5 mars à 14h30 et 19h30. Aussi le 4 mars 14h30: sacrement des malades.

**La Société des vins américains**. Dégustation de vins de trois maisons différentes sous la conduite de Bob Ross, directeur international de la mise en marché à la compagnie des vins Seagram. Par la suite, menu spécial assorti de trois autres vins. Le 8 mars au Château Bonne Entente, 3400 chemin Sainte-Foy. Adm: \$40. Inscription: Claude Rousseau (658-9362) ou envoyer un chèque au nom de la Société des vins américains, 1526 du Tertre, Ste-Foy, G1W 4N8.

**Programme d'échanges d'emplois d'été entre la France et le Québec**. La Ville de Beauport offre à quatre de ses jeunes résidents la possibilité d'occuper un emploi d'été rémunéré en France. Les candidats doivent avoir entre 18 et 30 ans et être disponible pour une période de deux à trois mois à compter du 15 juin prochain. Les frais de transport aérien sont assumés par les participants. Inscription avant le 5 mars: Raymond Bélanger de l'Association Québec-France au 643-1616.

**INSCRIPTION**  
Session printemps d'Adaptavie. Activités physiques adaptées pour les personnes handicapées. Début le 31 mars. Inscription du 3 au 5 mars au bureau d'Adaptavie. Rens: 529-9238 ou 1235.

**CONFÉRENCE**  
**Le Cercle Cervantès-Camoens**. Pavillon de Koninck, Université Laval. Ce soir 20h: Conférence en espagnol avec diapositives: "Rio de Janeiro: Descubrir una ciudad en plena expansión" (Rio de Janeiro: découvrir une ville en pleine expansion) par Paul-Yves Denis, professeur à l'Université Laval.

**Entraide-parents**. Soirée d'information-discussion, ce soir 19h30. Thème: Attitudes et compréhension face aux difficultés de comportement de mon jeune adolescent. Invité:

Marcel Robitaille, travailleur social, secteur protection au Centre des Services sociaux de Québec. CRSSS, Centre François-Charon, 525 boul. Hamel, salle no. 6. Entrée libre. Rens: 527-2583. Nécessaire de s'inscrire car le groupe est restreint.

**Association Québec-Perche**. Colloque annuel sur les voyages au Perche et en France. Diapositives, photos et plans. Ce soir 20h. Salle 3142, 3e étage, pavillon Casault, Université Laval. Entrée libre. Rens: 653-2137.

**Le cercle de Femères de Charlesbourg**. Réunion mensuelle ce soir 20h. Invitée: Pierrette Bergeron. Sujet: entoilages en couture. Salle de l'école St-Odilon, 160, 80e rue ouest, entrée par la cour arrière de l'école.

**COLLECTE DE SANG**  
Au Centre permanent des donneurs, 325 rue de la Croix-Rouge. Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h.

**Jeudi le 6 mars: Place Val Bélar, boul. Pie XI. De 14h à 17h et 18h30 à 21h.**

**Cours**  
**Maison de la Famille**. Une session "Couple et sexualité" animée par Louise Beauchamps sera offerte samedi le 22 mars de 10h à 22h. Inscription avant le 20 mars en téléphonant au numéro 529-0263. La Maison de la Famille est située au 595, 2e avenue.

**Cours de pré-retraites** à compter du 17 mars à la Polyvalente de l'Ancienne Lorette. Donnée à raison de 2 soirs par semaine, cette session s'adresse aux personnes ou couples qui veulent réfléchir ou s'informer sur différents sujets reliés à leur retraite prochaine. Rens: Monic ou Jacqueline 842-8467.

**Cours de danse de ligne** offert aux 18 ans et plus du secteur de la Haute-Ville. Offerts par les Loisirs Montcalm, ces cours débiteront dans la semaine du 10 mars. Rens: 523-6595.

**Le Groupe Les Relevailles** organise pour le 22 mars un colloque intitulé "Être parents, ça s'apprend". Cette rencontre s'adresse aux parents d'enfants de 0 à 5 ans. Echanges sur le vécu, témoignages, discussions et ateliers seront le menu de cette journée. En après-midi le Dr Louis Couture, psychanalyste pour enfants entretiendra les participants de l'interaction parents-enfants. Le nombre de place est limité, il faut donc s'inscrire avant le 14 mars au numéro 527-2575. Adm: \$8, par personne ou \$15, par couple. Un service de garderie sera mis sur place.

**Le Comité de loisirs du quartier no. 6 de Saint-Romuald** recherche de nouveaux membres qui apporteront de nouvelles idées. Une réunion dont les principaux points traités seront: l'évaluation de la saison hivernale 85-86 et les prévisions de la saison estivale 86, aura lieu lundi le 17 mars 19h30. Avis à tous ceux qui ont le goût de s'impliquer. Rens: 839-4144.

**Le Groupe Natur-Lait** en collaboration avec l'équipe provisoire CLSC Beauport. Rencontres d'échanges et d'informations pour les mères qui allaitent, tous les premiers lundis du mois de 19h30 à 21h30. Au 265 rue Léveillé, Beauport, quartier Villeneuve. Rens: 663-2711.

**Vacances-Familles Inc.** Ce soir 19h, salle Sainte-Foy, hôtel Holiday Inn de Sainte-Foy. Présentation audio-visuelle à l'occasion de la célébration des fêtes du 15e anniversaire de Vacances-Familles. Au programme: bref historique, liste du réseau d'hébergement, les tarifs, les centres de vacances, les services, etc. Réservation nécessaire: 658-0576. A noter que lors de cette soirée, l'adhésion ou le renouvellement de la carte seront offerts à un tarif symbolique de \$15, soit un rabais de 50%.

# Jon Appleton et son Synclavier: homme-orchestre du 20e siècle

◆ C'est avec un artisan qui a lui-même largement contribué à sortir la musique numérique des laboratoires et des studios, que Neil Parent a choisi d'ouvrir hier soir la Semaine internationale de musique par ordinateur, la première du genre, qui se tiendra jusqu'au 8 mars à L'Anglicane de Lévis.

par Léonce GAUDREAULT

L'Américain Jon Appleton a ainsi fait autant le bonheur des initiés de cette recherche musicale particulière que des néophytes qui ont décidé de se mettre à l'heure et de comprendre un peu ce que leurs musiciens favoris, autant Steps Ahead, Peter Gabriel, Laurie Anderson ou Jean Michel Jarre, intègrent à des degrés divers dans leurs compositions.

Ce chercheur, compositeur et professeur, s'est en effet amené avec son synthétiseur portatif qu'il a inventé, le Synclavier, l'un des premiers instruments du genre pouvant être transportés. Concert qui a provoqué à la fois émerveillement et étonnement, deux types d'émotion qui correspondent bien à tout ce que sera cette semaine, la première du genre à être organisée au Québec.

Ce sera autant une période de sensibilisation pour les non-initiés qu'une occasion pour les férus de ce monde musical d'échanger leurs connaissances. Comme l'expliquait récemment son organisateur Neil Parent, cet événement veut donner la chance à ceux qui ont cette curiosité de comprendre la révolution musicale qui a cours.

Trois autres concerts

Et avant de dire quelques mots de ce concert d'ouverture, rappelons qu'il y aura trois autres concerts, soit celui de demain (20h) du quatuor de Bill Buxton de Toronto dont la musique a le jazz comme source. Et puis, mercredi soir, un concert double avec le flûtiste québécois Jacqueline Samson et un spectacle multi-media de Marcel Deschenes-Harvey et d'Alain Thibault. Pour la soirée de clôture, samedi, le groupe Janitor Animated de Montréal donnera un spectacle multidisciplinaire alliant musique et image.

A ces concerts s'ajouteront une série d'ateliers dont les deux principaux seront celui de Thierry Lancino (jeudi soir) qui viendra témoigner l'état de la recherche au renommé Institut de recherche et de coordination acoustique-musique de Paris et le lendemain, vendredi, ce sera au tour de la

spécialiste américaine des "jingles" (publicité commerciale). Suzanne Ciampi qui révélera peut-être quelques grands succès commerciaux.

Enfin, parallèlement à ces concerts et à ces ateliers, on présente à la maison Louise-Carrier (derrière l'Anglicane) une exposition de documents écrits et sonores (disques, vidéos) sur la question. Il ne faut pas oublier le débat qui aura lieu en après-midi de samedi (à 13h et non 14h comme le programme l'indique.)

Homme-orchestre

Jon Appleton a présenté six de ses œuvres, permettant d'avoir une juste idée de ses talents de compositeur et, surtout, de découvrir les possibilités immenses de la musique électronique.

Une musique, pour le moment du moins, à peu près absente de lyrisme, sauf dans la pièce "A Swedish Love Song" où le compositeur chantait sur un choeur de sa propre voix synthétisée.

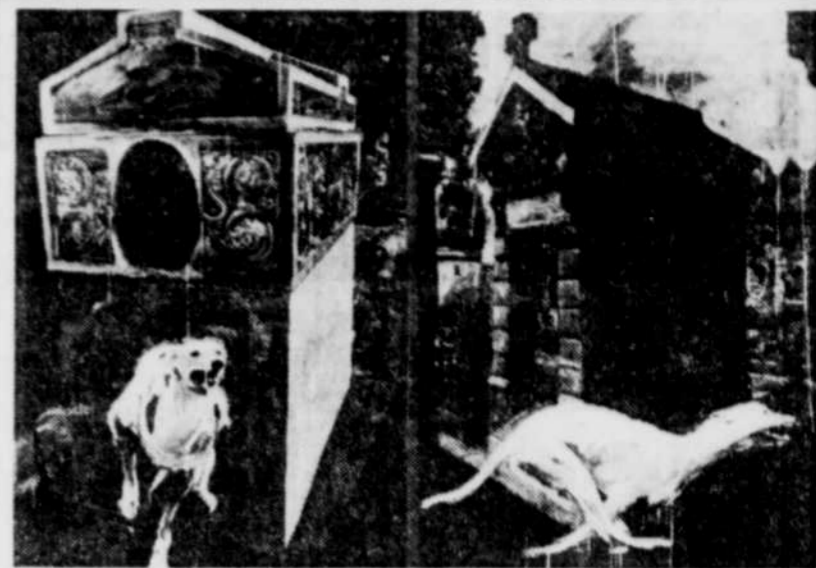
L'absence de lyrisme n'empêche toutefois pas la présence de lignes mélodiques intéressantes et même souléventes, comm "Bombay", créée à partir de sons synthétisés d'iments indiens. C'est donc dire que la majeure partie de l'intérêt du concert portait sur les pos-



Jon Appleton nous est apparu comme un homme-orchestre du 20e siècle. Ce chercheur, compositeur et professeur s'est amené avec l'appareil qu'il a inventé, le Synclavier, l'un des premiers instruments du genre pouvant être transportés.

sibilités immenses des sons numériques.

Jon Appleton nous est apparu comme un homme-orchestre du 20e siècle. Au-delà de la curiosité immédiate de voir ce compositeur devant ses instruments sophistiqués, on souhaiterait parfois fermer les yeux sur cette curiosité première pour pouvoir écouter cette musique avec une meilleure oreille et donc de la recevoir et la juger pour elle-même.



Un dyptych de Paul Béliveau, "La ronde de nuit III".

## Béliveau à Montréal

◆ L'artiste de Québec Paul Béliveau expose ses travaux récents à la galerie montréalaise Noctuelle jusqu'au 23 mars.

Comme la dernière exposition individuelle de ce peintre dans la capitale remonte à l'automne 1983, le public d'ici sera sûrement étonné par le nouveau tournant de sa démarche. Si la figuration demeure encore confrontée aux effets de la peinture, Béliveau confère dorénavant à ses œuvres un contenu plus personnel et également plus... dérangeant, alors que la mort côtoie la solitude. Des références à des tableaux célèbres de l'histoire de l'art viennent s'ajouter à cette austère recherche picturale.

## Girerd et le ballet

Le caricaturiste Jean-Pierre Girerd, du quotidien La Presse, a conçu les décors et costumes d'un spectacle de ballet pour enfants que donneront neuf danseuses et danseurs de la Compagnie Eddy Toussaint. La première a lieu à Laval, le 27 mars.

"Ce n'est rien de caricatural, ni d'humoristique non plus, a expliqué jeudi l'éditorialiste en dessin. Les Souliers magiques est une histoire pour un public de tout âge", celle d'une petite fille menacée par une méchante reine et sauvée par un farfadet.

M. Girerd a travaillé avec des étudiants en arts du cégep Lionel-Groulx, de Sainte-Thérèse. Le conte a été écrit et mis en musique par Paul Baillargeon et Eddy Toussaint a réglé la chorégraphie.

## Du rock pour Greenpeace

WELLINGTON (AFP) — L'organisation écologiste Greenpeace prépare un concert de rock à Auckland, en Nouvelle-Zélande, dont l'argent servira au remplacement du Rainbow Warrior, le navire saboté par les services secrets français en juillet 1985.

Plusieurs artistes, comme le chanteur américain Neil Young, Bonnie Raitt, Jackson Browne et Graham Nash, ont déjà accepté de participer gratuitement à cette manifestation, a indiqué l'organisateur du concert, Ian Magan.

Ce concert en plein air, dont la date n'est pas encore fixée mais qui aura lieu l'après-midi, sera limité à 40,000 entrées, mais les enfants seront admis sans billet.

## Grand concert de jazz à l'université Laval

# Andy Laverne, la découverte d'un jeune loup

◆ On savait qui était Eddy Gomez, ce contrebassiste brillant, inspiré, qui a eu notamment le plaisir de jouer avec le pianiste Bill Evans. Mais d'Andy Laverne, ce jeune pianiste avec qui il formait un duo samedi soir pour le troisième concert de la série offerte par l'université Laval, on ne connaissait que peu de chose, sauf qu'il avait étudié dans de grandes écoles, Berkeley et, surtout, Julliard.

Laverne était bien venu une première fois l'automne dernier à Québec, mais il n'avait pas vraiment réussi à ressortir de son rôle d'ac-

compagnateur du très classique guitariste John Abercrombie. Je pourrais même dire qu'il avait ce soir-là une impétuosité qui détonait. Voilà un jeune loup qui risque de se brûler les ailes rapidement, pouvait-on conclure de ce concert et de quelques commentaires acerbes formulés par quelques mélomanes dignes de ce nom.

Trop longue introduction pour finalement vous dire, en harmonie avec le respectueux auditoire du concert de samedi soir, que Laverne a été tout simplement superbe. Par sa grande intelligence, son uti-

lisation alerte et inspirée du clavier et, déjà, par sa belle connaissance - presque intuitive - des harmonies.

Bref, un grand concert, puisant abondamment dans le répertoire de Bill Evans et aussi de créations étonnamment riches de Laverne lui-même. Une véritable "révélation" pour la plupart. Et, chance inouïe, il est possible de se procurer un disque "compact" (disponible aussi en cassette, sinon sur format traditionnel 33,3) que ces deux musiciens viennent d'enregistrer.

Au début, les amateurs qui étaient venus à ce concert d'avantage pour Gomez que pour Laverne devaient être contrariés de constater que le pianiste s'était trop bien servi dans la balance de son. Gomez paraissait trop discret. Mais c'était voulu, a-t-on expliqué en coulisse, car il s'agissait bel et bien du concert de Laverne... accompagné de Gomez.

Mais cet étonnement passé, et sans que Gomez y perde quelque éclat de son talent, on a donc eu tout le plaisir de découvrir ce jeune loup qui, il ne faudrait pas s'en étonner, fera beaucoup parler de lui s'il demeure fidèle à l'énergie dont il nous a fait cadeau ce soir-là. Dès le début, sur une composition de Wayne Shorter, Andy Laverne révéla un talent suffisamment grand et une agilité de la main gauche pour nettement donner l'impression que le contrebassiste Gomez accompagnait deux pianistes.

Avant de terminer, je tiens à vous

rappeler immédiatement le dernier concert de cette belle série de jazz que le Service des activités socio-culturelles de l'université nous a offerte en collaboration avec Michel Cloutier International. Il s'agit du concert du pianiste Makoto Ozone, révélation du Festival de jazz de Montréal, en compagnie du merveilleux bassiste Steve Swallow. Ce sera le samedi 12 avril. Vaut mieux réserver.

Léonce GAUDREAULT

## AUJOURD'HUI A LA TELEVISION

-17h: LE TRAIN DE 5 HEURES, à Radio-Canada (câble 6, canal 11). Lancement du film "Pouvoir intime", avec Marie Tifo et Jacques Godin, l'imitateur Claude Doyon, la chanteuse Viviane Mongeau, France Castel et Richard Huet.

-18h30: AVIS DE RECHERCHE, au même poste. Cette semaine, c'est au tour de Clémence Desrochers.

-20h30: MISS TEEN CANADA PAGEANT, au réseau CTV (câble, canal 12), animé par Peter Pringle et Tonya Williams.

-21h: BEST-SELLERS, à R.C. "Tous les fleuves mènent à la mer". Une télésérie de six heures avec Lesley Ann Warren et Armand Assante. L'histoire de rebondissements d'une famille d'immigrants, de leur arrivée aux Etats-Unis au début du siècle à nos jours. Analyse de moeurs intéressante, effets dramatiques à souhait.

-21h: LES DESSOUS D'HOLLYWOOD, au réseau TVA (câble 2, canal 4). Première de trois parties. La vie scintillante, souvent tristes des femmes de Hollywood, épouses de comédiens ou actrices elles-mêmes.

## Changements au Télé-Magazine

LUNDI 3 MARS

17h00 (2, 7, 11, 13) LE TRAIN DE 5 HEURES  
Inv.: Marie Tifo, Jacques Godin et Yves Simoneau, réalisateur du film "Pouvoir intime", Claude Doyon (imitateur), Viviane Mongeau (chanteuse), France Castel et Richard Huet.

18h30 (2, 7, 11, 13) TELESERVICE  
Sylvain Lelièvre et Michèle Allard (sujet: la région de la Gaspésie).

19h00 (2, 7, 11, 13) GILLET... PURE LAINE  
Inv.: Martine St-Clair et Gilles Proulx.

19h30 (2, 7, 11, 13) QUESTIONS D'ARGENT  
— Le budget fédéral. — Déclaration d'imposé: comment la faire et profiter de toutes les déductions.

MIDI-MINUIT 252 ST-JOSEPH EST 522-7828

CINEMAS CINEPLEX ODEON

OPERATION BEURRE DE PÂTES FRONTENAC	V'LA LES SCHTROUMPFES FRONTENAC
VAMPIRE, VOUS AVEZ-DIT FRONTENAC	ROBERT REDFORD MERYL STREEP SOUVENIRS D'AFRIQUE LE DAUPHIN
DIAMANT DU NIL CINEMA LIDO	SCHWARZENEGGER COMMANDO CINEMA LIDO
RETOUR VERS L'AVENIR FRONTENAC	BARYSHNIKOV HINES SOLEIL DE NUIT CANADIENNE

## Le magazine de la joie de vivre

Dès maintenant en vente...

# Le temps de vivre

Chaque semaine un thème de Provence: Danielle Oudera se raconte

Le rire et le jeu: vos meilleurs alliés contre la maladie

Recettes, chansons et contes de Noël

Rubriques: Artisanat, Jeux, voyages, finances, gérontologie, jardins, lut, chansons d'autrefois, santé, information, etc.

... dans tous les bons kiosques

Pour information: 8050 est, boul. Métropolitain Montréal, Qué., H1K 1A1 Tél.: (514) 353-7660

# RUSH

Artistes invités MARILION

3 MARS, 20h  
Sièges réservés: 17,50\$

CE SOIR

AU COLISEE DE QUEBEC

Billetterie ouverte de 10h00 à 17h00 du lundi au vendredi

SALE BIBLIOTHEQUE CARIELLE-WOY PALAIS MONTCALM COMMANDES TELEPHONIQUES

DEMAIN et TOUS LES MARDIS Admission: \$2.50

ALPHINA	DIAMANT DU NIL
STARBUCK	DOWN AND OUTIN
APHRODITE	YOUNG BLOOD
3 HOMMES	L'HONNEUR DES PRIZZI
LADY JANE	LES BEAUX NOIRS



# LES LUNDIS DE



## LA LUNE EST MENTEUSE

◆ Oui, la lune est menteuse. Lorsqu'elle a la forme d'un "C", elle devrait être Croissante; et elle devrait être Décroissante lorsque sa forme est celle d'un "D". C'est pourtant le contraire: en forme de "C", elle est Décroissante; en forme de "D", elle est Croissante.

Mais, il n'y a pas qu'une seule lune dans notre système solaire. Il y en a 34. La Terre a la sienne. Mars en a deux. Neptune aussi. La planète Uranus en compte une quinzaine. Saturne, 10 et Jupiter, 14.

Le Soleil est l'étoile la plus proche de la Terre. Mercure est le premier voisin du Soleil et on présume qu'elle est aussi la plus petite des planètes. Pluton est celle qui est la plus éloignée de la Terre; elle est si loin du Soleil qu'elle est

baignée dans l'obscurité, et elle n'est donc jamais éclairée. Et vu de Pluton, le Soleil n'est rien d'autre qu'une étoile parmi tant d'autres dans le firmament. Jupiter, par contre, est 1,300 fois plus grosse que la Terre. Ce qui

veut dire que Jupiter pourrait comprendre 1,300 Terres. Et les planètes, au nombre de neuf, sont, à toutes fins utiles, des lunes du Soleil. Comme les lunes autour des planètes ont leur trajectoire, les planètes ont la leur

autour du Soleil. Elles ne se tamponnent jamais car elles se déplacent sur des orbites différentes, séparées de millions de kilomètres les unes des autres. Et une planète ne sort jamais de son orbite.



Uranus et ses lunes

### QUIZZ-ACTUALITES

1— Mercredi dernier, après bien des jours d'acharnement, les Philippines ont enfin eu gain de cause. En effet, le président Marcos a mis fin à 20 ans de règne autocratique sans partage. Qui a pris sa place?

Salvador Laurel  Corazon Aquino

2— Qui faisait office de maître de cérémonie lors de la remise des trophées Grammy 85, le mardi 25 février?

Lionel Richie  Kenny Rogers  Michael Jackson

3— Le mercredi 26 février, on apprenait que le Mont-St-Anne se lancera, dès l'année prochaine, dans une nouvelle ère. De quoi est-il question?

le ski en été  le ski de soirée  le ski "hot-dog"

4— Le dimanche 23 février, LE SOLEIL publiait un spécial sur la sécheresse en Afrique. Dans cet article, on comparait le débit d'eau du fleuve St-Laurent avec le débit d'eau des fleuves d'Afrique. Sous les ponts de Québec, combien passe-t-il d'eau en moyenne par seconde, en mètres cubes?

815  2,640  11,900

5— Selon la carte du baseball en Floride, publiée le dimanche 23 février, dans quelle ville se situe le quartier général des Mets de New York?

Lakeland  West Palm Beach  St-Petersburg

### RÉPONSES

1— Corazon Aquino; 2— Kenny Rogers; 3— Le ski de soirée; 4— 11,900; 5— St-Petersburg.



## CONCOURS QU'EST-CE QUE TU AS DE N'OEUF???

◆ La Bibliothèque Gabrielle-Roy de Québec te propose une activité très chouette. Celle de peindre, de décorer, d'habiller ou de déguiser un oeuf dans le cadre d'un beau concours qui est intitulé "Qu'as-tu de n'oeuf?". Il s'agit donc de donner fière allure à cette coquille qui t'est si familière et qu'on appelle aussi volontiers "coco".

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Tu dois déposer ton oeuf à la Bibliothèque Gabrielle-Roy pour le samedi 22 mars, au plus tard. Dans ton petit paquet, joins un petit bout du papier sur lequel tu auras inscrit tes nom, âge, adresse et numéro de téléphone. Surtout, protège très bien ton oeuf et assure-toi qu'il est bien vide. Pour vider ton oeuf sans le briser et sans te blesser, peut-être vaudrait-il mieux demander l'aide de ton papa ou de ta maman.

### LES PRIX

Il y a, bien entendu, des prix à gagner: un cerf-volant "spécial" pour l'oeuf le plus original et le mieux orné; des abonnements à des revues québécoises attribués à des participants tirés au hasard, etc.

### LES GAGNANTS

La proclamation des gagnants aura lieu le samedi 29 mars à 15h à la Bibliothèque Gabrielle-Roy, dont l'adresse est la suivante: 350, rue Saint-Joseph est, Québec, G1K 3B2 (tél.: 529-0924 poste 433 ou 434).

Les oeufs seront jugés selon les trois catégories que voici: 5, 6 et 7 ans; 8, 9 et 10 ans; 11, 12 et 13 ans.

Et si tu veux apprendre à décorer un oeuf, des ateliers auront lieu à compter de 13h30, demain et jeudi. De même que le samedi 15 mars. A la Bibliothèque Gabrielle-Roy, naturellement.

### BLONDINETTE



### SOURIS MIQUETTE



### BOTTINE



### LES JUNGLES



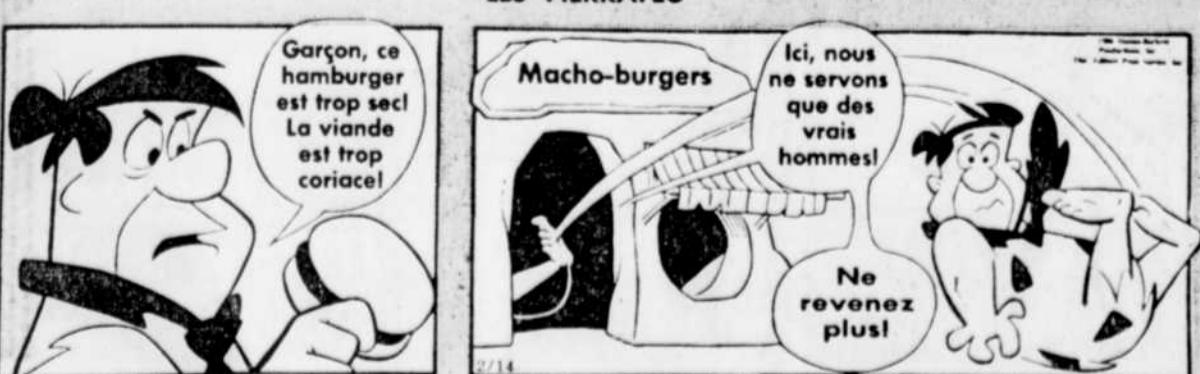
### PEANUTS



### HAGAR L'HORRIBLE



### LES PIERRAFEU



### SCAMP

